### Assemblée publique de la Société Royale des Sciences, tenue dans la grande sale [sic] de l'Hôtel-de-Ville de Montpellier, le 8 mai 1749.

#### **Contributors**

Académie des sciences et lettres de Montpellier.

### **Publication/Creation**

A Montpellier : De l'Imprimerie de Jean Martel, ..., M.DCC.XLIX.

#### **Persistent URL**

https://wellcomecollection.org/works/d6y3fmmg

#### License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org

# ASSEMBLEE

## PUBLIQUE

## DE LA SOCIETÉ ROYALE

DES SCIENCES,

TENUË DANS LA GRANDE SALE de l'Hôtel de Ville de Montpellier, le 8 Mai 1749.



### A MONTPELLIER,

De l'Imprimerie de JEAN MARTEL, Imprimeur du Roi, des Etats-Généraux de Languedoc, & de la Societé-Royale des Sciences.

M. DCC. XLIX.

EPB 60525/B SE ELLINETE BELLA DELLA SOCIETE ROYALD MEDIA DANS DA GENAMES SALE AND MONTESTLIER, Plantineris de Luca de la receiment de l'il ALLE DOCK-M



# ASSEMBLEE PUBLIQUE DE LA SOCIETÉ ROYALE DES SCIENCES,

TENUE DANS LA GRANDE SALE de l'Hôtel de Ville de Montpellier, le 8 Mai 1749.

> ONSIEUR DE MONTFERRIER, Sindie Général de la Province, Directeur de la Societé Royale, présida à cette Assemblée en l'absence de M. Le Nain, Conseiller d'Etat, Intendant de la Province de Lan-

guedoc, Président de la Societé pour cette année. Il annonça, en ouvrant la Séance, les Eloges & les A 11

Mémoires qui devoient être lûs: après-quoi Mr. de Ratte, Secrétaire perpetuel, lut l'Eloge de feu M. l'Archevêque d'Alby, & celui de Mr. de La Peyronnie.



quedoc. Profidens do la Eouves pour ceixe anne

the solider of the second of the problem of the politice of



## ÉLOGE

### DE M. DE LA CROIX DE CASTRIES

ARCHEVÊQUE D'ALBY.

A RMAND-PIERRE DE LA CROIX DE CASTRIES, Archevêque d'Alby, Commandeur de l'Ordre du St. Esprit, Abbé des Abbayes de St. Chaffre & de Valmagne, étoit sils puîné de René-Gaspard de la Croix, Marquis de Castries, & d'Elisabeth de Bonzi.

Il nâquit à Montpellier le 13 Avril 1664, & fut tenu sur les Fonts de Batême par Armand de Bourbon Prince de Conty, Gouverneur de

Languedoc.

La Maison de la Croix est très-ancienne, & suivant quelques Auteurs elle tire son origine des premiers Seigneurs de Montpellier. Elle a produit plusieurs Grands-Hommes, qui se sont distinguez dans des Emplois Militaires très-importans. Le Père de seu M. l'Archevêque d'Alby, étoit Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées & de la Province de Languedoc, Gour

verneur de la Ville & de la Citadelle de Montpellier. A l'égard de la Maison de Bonzi, à laquelle il s'étoit allié, elle est généralement regardée
comme une des plus illustres de Florence. Elle
a donné trois Ducs ou Souverains Gonfalonniers
à sa Patrie, & un grand nombre de Cardinaux

& de Prélats à l'Eglise.

Quelque brillans que soient par eux-mêmes les avantages d'une haute naissance, c'est le propre du mérite d'en relever infiniment l'éclat & de leur donner un nouveau prix. L'Académicien, dont nous faisons l'Eloge, en fut convaincu dès l'enfance, & sans doute il n'en fallut pas davantage pour l'engager à cultiver avec soin les rares qualités qu'il avoit reçûes de la nature. Nous ne ferons point un détail suivi des succès de son éducation. Nous dirons seulement, qu'après qu'il eut fait une partie de ses Classes à Montpellier au Collège des Jesuites, il alla les continuer à Paris; que la facilité de son génie le mit en état de fournir d'une manière peu commune la carrière des Humanités, & qu'il porta dans l'étude de la Philosophie, la même vivacité & la même application, qui avoient déja distingué les premiers essais de son esprit.

Ses Parens l'avoient destiné de bonne heure à l'Etat Ecclésiastique; il l'embrassa lui - même par choix, & à dix-huit ans il sut élû Grand-Archidiacre de l'Eglise Métropolitaine de Narbonne. Des

raisons légitimes l'empêchèrent de remplir d'abord les fonctions de cette Dignité, & le retinrent quelques années à Paris; il s'étoit mis sur les Bancs de Sorbonne, & il se livroit à la Théologie avec une ardeur & un goût que cette science profonde & sublime n'a pas toûjours le privilège d'inspirer. M. de Castries s'attacha principalement à ce qu'on appelle la Positive; ce n'est pas qu'il négligeat absolument certaines Questions de l'Ecole, qui ont effectivement leur prix; mais, parcequ'il n'ignoroit point qu'elles ne sont bien souvent qu'ingenieuses, il ne sit pas de grands efforts pour les approfondir, & on peut dire qu'il fut communément assés avare de son tems à leur égard. Il s'instruisoit plus solidement par une lecture assiduë des Conciles, & des Ouvrages des Pères, qu'il regardoit avec raison, comme les sources de la plus pure Doctrine, & le Trésor le plus précieux de l'Eglise après l'Ecriture sainte.

Un voyage d'Italie qu'il fit en 1691 interrompit ses études Théologiques. Il accompagna à Rome M le Cardinal de Bonzi son Oncle, Archevêque & Primat de Narbonne, & il entra avec lui dans le Conclave où sut élû le Pape Innocent XII. A son retour en France, M. l'Abbé de Castries alla reprendre à Paris ses occupations ordinaires; il recut ensin le Bonnet de Docteur en Sorbonne en 1695; après quoi, il sut successivement Grand-Vicaire de M. le Cardinal de Bonzi, Aumônier ordinaire de Madame la Dauphine Mère du Rois & premier Aumônier de Madame la Duchesse de

Berry.

Ayant refusé en 1716 l'Evêché de Troyes, il fut nommé l'année suivante à l'Archevêché de Tours, & honoré en même-tems d'une Place de Conseiller au Conseil de Conscience. Il n'avoit pas encore pris possession de son Eglise, lorsqu'en 1719 il sut transferé à l'Archevêché d'Alby, dont le Pape Innocent XIII. lui sit expedier les Bulles en 1722. Le 24 Octobre de la même année, il prêta le Serment de sidelité ordinaire dans l'Eglise Abbatiale de St. Pierre de Rheims. Le Roi sut sacré le lendemain, & M. d'Alby sut un des Prélats, qui assistèrent à cette auguste Cérémonie.

Il ne tarda pas à se rendre dans son Diocèse. Bientôt il y gagna tous les cœurs par sa douceur, sa politesse, son affabilité; simple dans ses manières, aisé, libre dans son commerce, il soûtint sans faste l'élévation de son rang, & jamais il ne soussfrit qu'avec peine le respect qui lui étoit dû. Il vouloit que dans toutes les occasions on mît une distinction marquée entre sa personne & son caractère, & sans doute il méritoit par là qu'on se sit toûjours un de-

voir de les confondre.

M. l'Archevêque d'Alby avoit d'ailleurs une qualité bien estimable; il étoit constamment le même. Nulle sorte d'inégalité dans l'humeur, nulle varia-

dans ses sentimens pour les Personnes qu'il avoit sçû s'attacher. Dès qu'il avoit une fois donné sa confiance, on étoit sûr qu'il ne la retireroit point: il est vrai qu'il la plaçoit toûjours bien, & qu'on de-

voit se sçavoir bon gré de l'avoir méritée.

En le représentant comme un homme aimable, né pour faire les délices de la Société, nous n'avons fait que la moindre partie de son Panégirique. Le Pasteur n'a pas été loué, & cependant quels Eloges n'a-t'il point méritez par son extrême exactitude à remplir les fonctions de son Ministère? Edisser son Peuple par ses exemples, le réformer par ses Instructions, s'appliquer à maintenir dans toute sa vigueur la Discipline Ecclesiastique, orner les Temples du Seigneur, enrichir les Hôpitaux, être l'appui d'un grand nombre de Familles infortunées, soulager leurs besoins les plus secrets, leur épargner jusqu'à la honte de les avoiier, ce sont là les différens traits qui ont caractérisé l'Episcopat de M. de Castries, & qui en rendront la mémoire à jamais précieufe.

Devons nous oublier qu'il observa toûjours exactement les anciennes Loix de l'Eglise sur la résidence des Pasteurs. Il est certain que jamais il ne s'éloigna de son Diocèse sur des prétextes frivoles, & on a remarqué, que depuis qu'il eut pris possession de son Archevêché, il ne parut plus à la Cour que très-rarement, & seulement dans des circons sances où sa présence y étoit absolument nécessaire. On l'y revit en 1733, quand il sut reçû Com-

mandeur de l'Ordre du St. Esprit.

Il étoit souvent obligé de venir à Montpellier pour assister à l'Assemblée des Etats de cette Province. Alors il quitoit son Diocèse avec un peu moins de regret. Le bien public avoit sur lui des droits, auxquels il ne sçavoit point se refuser; & d'ailleurs, pouvoit-il combatre un sentiment naturel à tous les Hommes, qui leur fait revoir avec plaisir le lieu qui leur a donné la naissance? Non, sans doute, il avoit une affection sincère pour sa Patrie; il cherchoit même à resserrer de plus en plus les nœuds qui pouvoient l'y attacher, & j'ose dire que, par cette raison, il fut extrêmement sensible au choix que sit de lui cette Académie, pour remplir une place d'Honoraire. Ce fur en 1728, à la mort de M. le Marquis de Castries son Frère aîné. M. l'Archevêque d'Alby connoissoit d'ailleurs tout le prix des Sciences, qui font l'objet de nos recherches, & il se distingua toûjours par une vivacité peu commune pour leurs interêts.

Dans les neuf dernières années de sa vie, on ne le vit plus aux Etats de Languedoc; il commençoit à se ressentir des infirmités de l'âge avancé. Il eut même plusieurs Maladies très-considerables, dont les suites le mirent presque hors d'état d'entreprendre le moindre Voyage. Par surcroit

de malheur, M. le Marquis de Castries son neveu, qu'il aimoit infiniment, & à qui depuis plusieurs années il tenoit lieu de Père, lui sut enlevé. Ce jeune Seigneur mourut à Châlons, en revenant de la dernière Guerre de Bohême, où il s'étoit couvert de gloire à l'exemple de ses Ancêtres. Il seroit difficile d'exprimer quelle sut l'affliction du Prélat. La Réligion seule l'empêcha de succomber à l'excès de sa douleur.

M. le Marquis de Castries laissoit un Frère, qui s'étoit signalé dans la même Guerre par des exploits aussi brillans. Le Roi lui donna le Gouvernement de Montpellier vacant par la mort de son aîné. Ce ne sur pas un leger sujet de consolation pour M. d'Alby, qui d'ailleurs eut la satisfaction de voir son Neveu s'allier avec la famille d'un Ministre, dont le nom sera toûjours cher à la Nation.

Cependant les infirmités du Prélat augmentoient de jour en jour, & il tomba en 1746 dans une Fièvre lente accompagnée de symptômes très-fâcheux; il en revint contre toute attente, mais au bout de quelques mois une nouvelle Maladie étant survenuë, il y succomba enfin le 14 Avril 1747.

il étoit âgé de 83 ans accomplis.

Ses derniers sentimens furent très-édisians, & ses dispositions en faveur des Pauvres de son Diocèse achèvent de mettre en évidence l'excès de sa tendresse pour eux.

Sa place d'Honoraire dans la Société Royale a été remplie par M. le Marquis de Castries son Neveu, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commissaire Général de la Cavalerie, Gouverneur de la Ville & de la Citadelle de Montpellier, & des Ville & Forts de Cette. C'est le troissème Académicien que la Maison de la Croix a donné à cette Compagnie.



Cependant les infimurés du l'élat augmentient de jour en jour, & il temba en 1746 dans une l'évre iente accompagnée de jumpsémes très me cheux: il en revine contre toute augme au mais au bout de quelques mois une nouvelle Maladie étant fuvenué, il y fuccomba enfin le 14 Avril 1747. il étoit âgé de 83 ans accomplis.

Ses derniers fentimens fintent très-édifians. Et les dispositions en faveur des l'auvres de son Diocèse achèvent de mettre en évidence l'excès de sa tent dies pour eux.



## ÉLOGE

DE

## M. DE LA PEYRONIE.

F RANÇOIS DE LA PEYRONIE, nâquit à Montpellier le quinzième Janvier 1678, de Raymond de La Peyronie, Maître Chirurgien, & de Louise Elisabeth Subreville. Il fit ses Humanités & sa Philosophie au Collége des Jesuites de cette Ville, & s'y distingua toûjours par une vivacité de conception, qui d'ordinaire annonce & produit de grands talens. Au sortir de ses Classes, ses Parens voulurent l'engager à prendre le parti de la Médecine. Mr. de La Peyronie, qu'un penchant naturel portoit ailleurs, refusa de se prêter à leurs vûës, & leur déclara avec beaucoup de fermeté le dessein où il étoit de se consacrer entiérement à la Chirurgie. On mit tout en œuvre pour l'en détourner, mais inutilement; il résista constamment aux pressantes sollicitations de sa Famille, & ne fut pas même ébranlé par le célébre Mr. Chirac, alors Professeur à Montpellier, à qui on avoit eu recours dans cette

occasion. Ce Grand-Homme renonça bientôt à une entreprise trop dissicile, & jugea dès-lors qu'on devoit abandonner à la Chirurgie un sujet, dont les dispositions étoient toutes des plus heureuses, & qui ne pouvoit manquer de faire à cet Art un honneur infini. Il parla en conséquence à M<sup>r</sup>. de La Peyronie le Père, qui se crut ensin obligé de se rendre. Ainsi le jeune La Peyronie se vit dans une entiére liberté de suivre son inclination.

Toutes ses études furent désormais conformes à la Profession qu'il devoit embrasser. Il sit un second Cours de Physique, & s'attacha principalement à considerer dans cette Science tout ce qui peut avoir quelque raport à la Chirurgie. Il suivoit en même-tems Mr. Nissolle dans ses Démonstrations d'Anatomie publiques & particulières; il assistoit aux Leçons des plus habiles Professeurs de l'Université de Médecine de Montpellier, & pour se former à la Pratique, il accompagnoit réguliérement dans leurs visites Mrs. Germain & Barancy, deux Chirurgiens fort accreditez. On voit qu'il ne négligeoit aucun moyen de s'instruire, & qu'il donnoit à l'Etude la plus grande partie de son tems. Il est facile de juger par là de ses progrès, qui furent toûjours proportionnez, & à ses talens naturels, & au soin qu'il prit de les cultiver.

Il ne lui restoit plus qu'à subir les examens nécessaires pour être reçû Maître Chirurgien. C'étoit là l'objet de son ambition. Il ne pouvoit se plaindre que de sa jeunesse, qui seule s'opposoit à ses désirs; mais cet obstacle ayant été levé par une dispense d'âge, Mr. de La Peyronie, après avoir brillé dans tous ses Examens & ses Chefs-d'œuvres, fut enfin reçû Chirurgien en 1695. Le séjour de Paris, où il se rendit peu de tems après, acheva de le perfectionner. Il entra Pensionnaire chès Mr. Maréchal, alors Chirurgien Major de la Charité, & sit avec lui une liaison des plus étroites, à laquelle il fut en partie redevable d'une infinité de nouvelles lumières sur la pratique de sa Profession. Nous ne devons pas oublier qu'il s'appliqua avec ardeur à toutes les parties de l'Histoire naturelle; qu'il étudia même les Mathématiques, quoique ces Sciences ne fussent pas de son objet principal; mais il étoit persuadé que la Chirurgie embrassée dans toute son étenduë demande beaucoup plus de connoissances qu'on ne croit communément; & d'ailleurs, le plus léger prétexte lui suffisoit, dès qu'il s'agissoit de satisfaire son extrême avidité de sçavoir.

De retour à Montpellier, il ne manqua point d'étaler avec avantage toutes les richesses Philosophiques qu'il venoit d'acquerir : il fit d'abord chès lui des Leçons particulières d'Anatomie & de Chirurgie; elles eurent un grand succès, & dans peu de tems le nombre de ses Disciples devint si consi-

dérables, qu'il en étoit quelquefois accablé.

Pendant que M<sup>r</sup>. de La Peyronie recüeilloit dans son Amphithéâtre les applaudissemens les plus stateurs, il commençoit à se distinguer dans l'exercice de son Art. Plusieurs Opérations très-délicates, faites avec toute la dextérité possible, & qui lui réüssirent audelà même de ses espérances, le mirent promptement en reputation. On sçait qu'il laissa bien loin derrière lui la plûpart de ses Compatriotes, qui couroient la même carrière. Ceux-ci ne pouvoient eux-mêmes s'empêcher de rendre justice à notre jeune Chirurgien, & de reconnoître sa supériorité.

A son extrême habileté dans sa profession, se joignoient mille autres qualités infiniment propres à lui gagner en peu de tems la confiance du Public. Il avoit une phisionomie des plus heureuses, une aimable vivacité, des manières tout-à-fait engageantes, beaucoup d'agrément & de facilité dans la conversation. Tout cela seroit-il d'un foible prix, & n'est-ce pas toûjours un avantage pour le vrai mérite, de se produire sous un extérieur intéressant? Jamais personne ne l'a peut-être mieux éprouvé que Mr. de La Peyronie. Il suffisoit presque de le voir pour deviner une partie de ses talens. Une prévention flateuse agissoit d'abord pour lui, prévention, dont les effets n'étoient nullement à craindre, & que la raison ne cherchoit point à désavoüer.

Tout concouroit à donner un nouvel éclat à sa réputation, réputation, & bientôt il joüit dans sa Patrie de toutes les distinctions qu'il pouvoit naturellement y prétendre. Une place de Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu de cette Ville étant venuë à vacquer, il en sut pourvû. Quelque tems après on le choisse pour démontrer publiquement l'Anatomie aux Ecoles de Médecine de cette Ville, ce qu'il sit pendant plusieurs années avec un applaudissement général. Il sut en 1704 Chirurgien-Major de l'Armée que M. le Maréchal de Villars assembla dans les Cévennes. Ensin, pour en venir à ce qui nous touche de plus près, la Societé Royale ayant été établie en 1706, il sut nommé par les Lettres-Patentes Associé Anatomiste.

Du caractère dont il étoit, il ne pouvoit manquer de témoigner beaucoup d'ardeur pour nos travaux Academiques. A peine nos Assemblées eurent-elles pris une forme regulière, qu'il nous lut plusieurs excellens Mémoires. L'Anatomie, la Physique, l'Histoire naturelle des Animaux lui en sournissoient ordinairement les sujets: il mettoit à contribution toutes ces Sciences, si j'ose m'exprimer ainsi, & il les cultivoit toutes avec le même succès. Rien de plus curieux qu'une Dissertation qu'il lut en 1707 sur les organes de la digestion de l'Esturgeon, & une Description qu'il donna l'année suivante de deux Muscles qu'il avoit découverts dans le Corps humain, & qui servent à porter la

tête en avant. Nous ne sçaurions passer sous silence un Mémoire sur les petits Œus sans jaune, que le vulgaire appelle Œus de Coq, & qui ont réellement été faits par certaines Poules, ou malades, ou trop sécondes, ou mal conformées. On peut dire que tous les préjugés populaires sur la prétenduë sécondité des Coqs sont détruits sans ressource dans cet Ouvrage, qui mérita, lorsqu'il parut, les Eloges des Physiciens, & qui sut imprimé dans le Volume de l'Academie des Sciences de l'année 1710. Il faut pourtant avoüer que le fond du Mémoire n'a jamais été entièrement neuf, du moins pour certains Naturalistes; mais il est vrai que la forme en parut intéressante; & d'ailleurs les Observations avoient été faites avec une exactitude qu'on ne pouvoit trop apprécier.

En 1709 il lut dans une Assemblée publique de la Société Royale une Dissertation sur un sujet bien dissérent. Il s'agissoit de déterminer dans quelle partie du Corps humain l'ame exerce ses sonctions, question, qui, envisagée d'un certain côté, ne sçauroit passer pour indissérente; il est naturel à l'Homme de vouloir se connoître soi-même, & sans doute la partie la plus noble de son être mérite bien que l'on s'efforce de l'approsondir. Tout le monde convient que c'est dans le Cerveau que l'ame réside; mais dans quelle partie du Cerveau; ici les Philosophes se partagent. Si l'on en croit le

grand Descarres, le Créateur a placé l'ame dans la Glande Pinéale; Willis, célébre Anatomiste Anglois, a crû que les corps cannelez en étoient le Siége; d'autres ont pensé qu'elle résidoit dans le corps calleux. Ce dernier sentiment parut le plus vrai-semblable à Mr. de La Peyronie, qui tâcha d'abord de l'établir par six expériences raportées dans la Dissertation dont nous parlons: il en a fair dans la suite un plus grand nombre, dont on peut voir le détail dans les Mémoires de l'Academie des Sciences de l'année 1741. Il est constant par toutes ces Observations, que dans les plus violentes Maladies du cerveau les fonctions de l'esprit humain ne sont jamais dérangées, quand le corps calleux n'est point attaqué, & qu'au contraire elles le sont infailliblement, dès que cette partie est lésée. Peut-on conclure de là que le corps calleux est réellement le siège de l'ame? si cette conséquen. ce n'est pas extrêmement évidente, n'en accusons que l'obscurité naturelle du sujet, inconvénient inévitable, & que Mr. de La Peyronie n'a eu garde de se dissimuler. Il avoue de bonne foi que ses expériences ne sont nullement décisives, & il les regarde seulement, comme des préjugés favorables à son opinion. On ne peut trop louier sa retenuë. Il sied bien à un vrai Philosophe de ne pas prendre trop légérement le ton décisif.

De tous les Mémoires, dont Mr. de La Pey-

démie, un des plus intéressans est sans contredit celui qu'il lut en 1712 sur une cure surprenante qu'il avoit faite deux ans auparavant. Comme il s'agit ici d'une Opération de Chirurgie très-importante, nous croyons devoir entrer dans quelque détail.

Mr. le Marquis Vitzani, distingué par sa naissance, & qui exerçoit une Charge considérable auprès du Pape Clement XI avoit une Maladie trèsfâcheuse, qui faisoit depuis plus de quinze ans des progrès continuels. Plein de confiance pour la Médecine & la Chirurgie de Montpellier, il ne craignit point de s'exposer aux fatigues d'un long voyage par Terre & par Mer. On le vit arriver en cette Ville au mois de Mai de l'année 1710. il étoit alors dans un état pitoyable. Il avoit deux grandes Fistules, l'une située au haut du Front près de la fontenelle, & l'autre sur le pariétal gauche un pouce à côté de la précédente. Sa tête étoit prodigieusement enslée; il y sentoit des douleurs très-vives & un poids continuel; son poux étoit lent, ses forces abbatuës: il tomboit quelquefois dans des assoupissemens, des délires, & dans d'autres accidens, qui faisoient craindre une mort prochaine.

Ce Malade se mit entre les mains de M<sup>r</sup>. de La Peyronie, qui ne désespera pas tout-à-fait de le guérir; il vit bien que pour y parvenir il faudroit nécessairement emporter tout ce qu'il y avoit de carié dans le coronal. L'entreprise n'étoit pas aisée; on observe communément dans les Maladies des os, qu'ils se ramolissent, à mesure qu'ils se gonslent. C'étoit ici tout le contraire; les os avoient une dureté, qui approchoit de celle du caillou; il fallut se servir de tous les instrumens de l'Art, & ce ne sut qu'après un très-grand nombre d'Opérations résterées, & qui, pendant près de deux mois mirent la fermeté du Malade à de bien rudes épreuves, que notre habile Chirurgien parvint à emporter quelques os de la racine du Nés, avec une partie des cornets & presque tout le coronal.

Il restoit une playe considérable à cicatriser; en vain essaya-t'il de la pancer par les voyes ordinaires; une humidité, qui s'exhaloit continuellement du sond de la playe, empêchoit qu'elle ne se refermât. Il eut recours aux Eaux de Balaruc & à d'autres liqueurs vulnéraires, avec lesquelles il lavoit la playe trois à quatre sois par jour un demiquart d'heure chaque sois. Cette nouvelle manière lui réussit parfaitement, sur tout quand il se sut déterminé à envoyer le Malade aux Bains même de Balaruc; car le Remède agissant là dans toute sa force, la Playe sut entièrement sermée au bout de vingt jours.

Le Malade étoit guéri, mais sa guérison même l'exposoit à des inconvéniens très - sâcheux: la dure mere n'étoit plus couverte que d'une peau soit délicate; pouvoit on laisser le Cerveau sans défense contre l'impression des corps extérieurs? Il falut que M<sup>r</sup>. Vitzani s'assujettit à porter un front d'argent peint de la couleur du visage, & qui imitoit un front naturel; il s'y accoûtuma sans beaucoup de peine; seulement il en appliquoit un de toile peinte, lorsque l'argent l'incommodoit un peu trop, ou par sa chaleur, ou par son poids.

Mr. le Marquis Vitzani ayant passé 7 ou 8 mois à Montpellier pour achever de se remettre, reprit le chemin de l'Italie, où il arriva joüissant toûjours d'une santé des plus parfaites. Il ne manqua pas de faire le récit de sa guérison au Pape Clement XI. qui, voulant donner à Mr. de La Peyronie des marques particulières de son estime, lui envoya l'Ordre de l'Eperon, & une Médaille d'or. Au reste on m'a assuré que Mr. Vitzani avoit vêcu environ 12 ans après l'Opération, sans avoir éprouvé dans cet intervalle aucune suite de l'affreuse Maladie, dont on a donné la description.

Il seroit inutile de faire des réflexions sur toutes les merveilles que nous venons de raporter. Nous dirons seulement que dans le Mémoire, où M<sup>r</sup>. de La Peyronie rendit compte de cette Opération, il s'appuya principalement sur cet exemple,

& sur quelques autres, pour tâcher d'établir qu'on ne sçauroit laver & pancer trop frequemment les playes. On n'aura pas de peine à convenir que cette pratique est salutaire en plusieurs cas; mais il faut avouer aussi qu'elle seroit le plus souvent très-pernicieuse. Ne cherchons point à justifier làdessus Mr. de La Peyronie. Il est sans doute de notre interêt que l'on fasse appercevoir les fautes qui peuvent échaper aux plus habiles. Elles ont le privilège de tirer souvent à conséquence.

Les bornes de cet Eloge ne nous permettent point de parler de plusieurs autres Opérations que Mr. de La Peyronie a faites dans des cas très-singuliers. Occupé, comme il l'étoit, de la Pratique de son Art, attirant de toutes parts à Montpellier un grand nombre de Malades, il se présentoit assez souvent à lui des Maux bizarres, inconnus, rebelles à la Chirurgie commune. C'est alors qu'il s'élevoit en quelque sorte au dessus des règles ordinaires, & qu'il mettoit habilement en œuvre toutes les ressources naturelles & imprévûës d'un génie heureux. On jugera aisément que les succès qui, dans ces sortes de cas, sont toûjours décisifs, firent leur effet en faveur de Mr. de La Peyronie, & rendirent de plus en plus son nom célèbre. A la fin ses Compatriotes s'allarmèrent d'une si haute réputation; ils craignirent de le perdre, & l'évenément sit voir que cette crainte ne pouvoit être mieux fondée.

Il fut appellé à Paris en 1714 pour traiter seu M. le Duc de Chaulnes, depuis Maréchal de France, d'une Fistule, dont la cure avoit été jusqueslà inutilement entreprise par des Chirurgiens très-fameux. M<sup>r</sup>. de La Peyronie fut plus heureux, graces à son habileté & à sa dexterité peu communes. Cette guérison & quelques autres qui la suivirent ayant eu beaucoup d'éclat, le seu Roi souhaita que notre Académicien se fixât dans la Capitale, & chargea en conséquence Mr. de Chaulnes & Mr. Chirac de lui en faire la proposition. Les desirs de Sa Majesté surent des Ordres pour Mr. de La Peyronie, quelque peine qu'il eût d'ailleurs à quitter sa Patrie & un revenu très-considérable que sa Profession lui produisoit à l'âge de 36 ans. Il ne manqua point de faire part de sa résolution à la Société Royale, & de lui témoigner le regret qu'il auroit de ne plus assister à ses Assemblées. La Compagnie, pour se le conserver autant qu'il étoit possible, lui accorda une place d'Associé Vétéran.

Ici, nous devons cette justice à M<sup>r</sup>. le Duc de Chaulnes, qu'il porta la reconnoissance pour M<sup>r</sup>. de La Peyronie au delà de tout ce qu'on peut exprimer. Il lui acheta à son insçû la Charge de Chirurgien de la Prévôté de l'Hôtel; il se déclara son Protecteur en toute occasion, & l'on peut croire qu'un pareil Protecteur lui en valut plusieurs

autres du même rang; Mr. Chirac, de son côté, se faisoit un plaisir de le produire chès tout ce qu'il y avoit de plus distingué à la Cour & dans Paris. Il avoit pour Mr. de La Peyronie outre l'estime dûë à son mérite, une sincère amitié, qui ne s'est jamais démentie, & qui les honoroit également tous les deux.

Mr. de La Peyronie se sit d'abord aggréger en 1715 à la Compagnie des Chirurgiens de Paris. On le vit peu après enseigner avec applaudissemens l'Anatomie dans l'Amphithéâtre de Saint Côme, & au Jardin Royal en qualité de Démonstrateur. Il exerça avec la même distinction les deux Charges de Chirurgien-Major des Chevaux-Legers & de Chirurgien en Chef de la Charité, dont il fut

pourvû presque en même-tems.

Il couroit rapidement dans sa nouvelle carrière, & enfin, après avoir donné en moins de trois ans une infinité de nouvelles preuves de son habileté, il parvint en 1717 aux plus grands honneurs où son Art puisse aspirer. Il eut la Survivance de la Charge de premier Chirurgien du Roi, remplie depuis plusieurs années par le célèbre Mr. de Maréchal. Toute la Cour applaudit à ce choix. Le Roi, qui étoit alors dans sa plus tendre enfance, mais dont le discernement avoit prévenu l'âge, connut bientôt par lui-même tout ce que valoit Mr. de La Peyronie. Sa Majesté ne se contenta pas de lui donner sa confiance; elle l'honora même d'une affection très-particulière. Quelle gloire pour notre Académicien! il a joui constamment d'une faveur, qui n'est pas toujours accordée aux plus

hautes dignités.

L'année de sa nomination à la Survivance de la Charge de premier Chirurgien, il sut consulté deux sois par le Czar Pierre le Grand qui se trouvoit alors à Paris. Ce Monarque, qui lui sut redevable d'ailleurs de la guérisen de M<sup>r</sup>. le Comte d'Osterman, son Chancelier, se confirma dans l'idée qu'il avoit déja conçûë des talens de M<sup>r</sup>. de La Peyronie. Il lui rendit une sorte d'hommage, qu'il ne resusoit jamais aux Sçavans d'un mérite distingué, & auquel la grande inégalité des conditions auroit vainement voulu s'opposer. Nous parlons ici d'un Prince, qui s'étoit depuis longtems accoûtumé à retrancher le saste qui environne les Souverains & à se familiariser avec les hommes.

Rien n'étoit plus brillant que la situation de M<sup>r</sup>. de La Peyronie. On venoit de toutes parts le consulter; il avoit la consiance de son Maître, & une vogue étonnante à la Cour & généralement dans tout ce qu'on appelle le grand Monde. Les Femmes sur tout, car leur suffrage n'est nullement indisférent, paroissoient les plus empressées à publier hautement son mérite. On sçait assés que l'extrême délicatesse de leur Sexe leur fait souvent redoument des plus empressées à publier la considérate de leur Sexe leur fait souvent redoument des plus empressées à publier la considérate de leur Sexe leur fait souvent redoument des plus empressées à publier la considérate de leur Sexe leur fait souvent redoument des plus empressées à publier la considérate de leur Sexe leur fait souvent redoument de la considérate de leur sexe leur fait souvent redoument se le considérate de leur sexe leur fait souvent redoument se leur sexe leur fait souvent redoument se le considérate de leur sexe leur fait souvent redoument se leur se leur se leur sexe leur sexe leur se le

ter jusqu'au nom même de Chirurgie. Mr. de La Peyronie leur avoit rendu son Art moins effrayant. C'étoit une de ses maximes favorites de n'en venir aux Opérations douloureuses, que lorsqu'elles étoient absolument nécessaires, & même dans ces cas-là d'en abreger toûjours la durée; il est aisé de comprendre à quel point il pouvoit rassûrer par là, la plûpart des personnes qui se mettoient entre ses mains. Combien de fois l'expérience n'at'elle pas justifié tant de sages ménagemens? Bornons nous à une épreuve qu'il fit sur lui-même en 1719, dans une occasion, qui mérite d'être raportée. Il s'étoit blessé légérement au petit doigt; la blessure étant devenuë fâcheuse, on voulut lui faire l'amputation; il s'y opposa & se guérit. Pendant le traitement il se fit à la jambe gauche un dépôt assés considérable pour mettre ses jours en danger. Aussitôt ses meilleurs amis, qu'il avoit choisis parmi les plus fameux Médecins & les plus habiles Chirurgiens de Paris, volèrent à son secours. Les Consultations se faisoient autour du lis du malade, qui écoutoit tous les avis, les résumoit & donnoit ensuite le sien. Après qu'on eut essayé inutilement plusieurs remèdes, on conclut dans une dernière Consultation à faire l'amputation de la jambe le lendemain. Quoique le malade n'approuvat point cette décision, il ne laissa pas de s'y soumettre: en conséquence il mit ordre à ses affaires, & s'armant d'un courage héroïque, il sit pendant la nuit ranger sur son lit l'appareil de l'Opération. Le lendemain ayant examiné son mal pendant qu'on le pançoit, il crut qu'au moyen de quelques nouvelles incissons il pourroit se tirer d'affaire; il proposa de tenter encore cette voye, on y consentit: aussitôt il prend lui-même le Bistouri & se fait la première incision. Les autres qui furent faites par Mr. le Dran, & quelques remèdes intérieurs dont il usa pendant quelque tems opérèrent une guérison parfaite. Au reste cette maladie fut très-longue; elle avoit commencé au mois de Mai 1719, & il n'en fut entiérement quitte qu'au premier Février suivant. Tout le monde eut une extrême joye du retour de sa santé, & sans doute ce ne fut pas pour lui un leger mérite aux yeux du Public d'y avoir tant contribué.

Cette même année 1720, il obtint un Appartement au Palais des Thuilleries, ce qui le raprochoit en quelque sorte de la personne de Sa Majesté, qui faisoit alors sa principale résidence à Paris. L'année suivante le Roi étant tombé malade, M<sup>r</sup>. de La Peyronie le saigna, quoiqu'il ne sut pas encore premier Chirurgien Titulaire. Peu après sa guérison Sa Majesté lui six expédier des Lettres de Noblesse, distinction infiniment précieuse, quand elle sert à décorer le mérite & à récompenser la vertu.

En 1722 il accompagna le Roi à son Sacre. Feuë Madame la Duchesse de Lorraine, qui s'y étoit renduë, l'y ayant consulté pour le Duc Léopold son Epoux, Mr. de La Peyronie aussitôt après le retour du Roi à Paris partit pour Luneville, sit l'Opération de la Fistule au Duc de Lorraine & le guérit en peu de tems. Il reçut de ce Prince des présens très-considérables & une Pension viagère de 5000. livres. La Ville de Nancy ayant fait fraper pour lui 200 Jettons d'or, d'un côté à ses Armes, & de l'autre à celles de la Ville, il les refusa & accepta seulement une pareille Bourse de Jettons d'argent à la même marque. Nous suprimons plusieurs autres circonstances qui rendirent infiniment gracieux son séjour en ce païs-là; des traits de cette espèce pourroient embellir l'Eloge d'un autre, mais il est permis de les négliger dans le sien.

On a beau se piquer d'être Philosophe; on ne peut guère être insensible à sa propre élévation. Mr. de La Peyronie, quelque modeste qu'il sût d'ailleurs, ne pouvoit regarder d'un œil d'indisserence tous les brillans avantages de la place qu'il occupoit, tous les honneurs dont il étoit comblé, mais aussi il n'en sut point ébloüi: on eût dit qu'il n'envisageoit en quelque sorte le changement de sa fortune que comme un moyen plus facile de se rendre utile à ses amis, de procurer des récom-

penses au mérite, & sur tout de faire réussir certains projets qu'il avoit enfantez, & qui ne tendoient à rien moins qu'à porter au plus haut degré de perfection cette Chirurgie, à laquelle il devoit tant & dont il connoissoit mieux que personne l'excellence & l'utilité. L'Ecole de Saint Côme de Paris, célèbre par son ancienneté & plus encore par le grand nombre d'Hommes illustres qu'elle a produits, mérita d'abord son attention. Un si bel établissement n'avoit pû être à couvert de plusieurs révolutions fâcheuses que la vicissitude & le malheur des tems avoient insensiblement amenées. En dernier lieu, les fonds léguez par divers Chirurgiens pour y faire les Démonstrations ayant été presque anéantis par la diminution des Rentes de l'Hôtel de Ville, les jeunes Etudians en Chirurgie craignirent de se voir privés d'un secours, qui jusques là leur avoit été si avantageux. Il étoit reservé à Mr. de La Peyronie de dissiper entiérement leurs justes appréhensions. Ce fut lui qui de concert avec Mr. Maréchal engagea le Roi a créer en 1724 cinq nouveaux Démonstrateurs à Saint Côme, & à leur assigner des Appointemens sur son Domaine. A l'égard des Chirurgiens qui furent d'abord nommez pour remplir ces places, Mr. de La Peyronie les avoit indiquez à Sa Majesté, & on juge bien qu'il avoit fait ce choix avec beaucoup d'exactitude. Il y étoit personnellement intéressé.

Un début si heureux présageoit un avenir plus brillant encore; la Chirurgie le prévenoit par les vœux les plus ardens, lorsqu'elle se vit en danger de perdre son Bienfaiteur. Il fut tourmenté pendant quatre années consécutives d'une colique hépatique des plus violentes. Tant que sa maladie dura, le Roi se sit instruire chaque jour de son état. Sa Majesté lui accorda de plus tout le tems nécessaire pour aller se remettre à sa Campagne, & joignir à ces différens témoignages de sa bonté une distinction marquée, en lui donnant une Charge de Maître-d'Hôtel ordinaire de la Reine. Toutes ces attentions redoublées de la part d'un Maître qui le chérissoit, flatèrent infiniment Mr. de La Peyronie, & j'ose dire qu'elles diminuèrent souvent le sentiment de ses maux.

Enfin sa santé se rétablit, & il revint saire sa cour avec la même assiduité qu'auparavant. Il la faisoit pour la Chirurgie autant & plus encore que pour lui-même, car il ne perdoit point de vûë son principal objet, & certainement il auroit volontiers épuisé en saveur de sa Profession le droit qu'il avoit de demander. Un grand dessein l'occupoit alors; lui seul avoit pû le former, lui seul pouvoit en procurer dignement l'éxécution. Il s'agissoit de sonder une Académie, qui réunissatifant dans son sein toutes les personnes, tant du Royaume que des Païs Etrangers, les plus distin-

guées par leur habileté dans la Chirurgie, consacreroit tous ses travaux au progrès de cette Profession: qui porteroit le slambeau de l'expérience dans tout ce que la Théorie d'un si bel Art peut avoir encore de ténébreux: qui d'ailleurs ne né-gligeroit rien pour en faciliter la pratique, pour la rendre plus exacte, plus sûre, plus indépendante de certains caprices souvent trop pernicieux: enfin, qui seroit pour la Chirurgie ce que tant d'autres Compagnies sçavantes ont fait avec un succès infini pour la Physique & les Mathématiques portées de nos jours à un degré de perfection, dont l'antiquité ne soupçonnoit pas même qu'elles sussent susceptibles. Ce projet eut le sort de la plûpart des nouveautés: on affecta d'en méconnoitre les avantages: on voulut même à toute force y trouver des inconvéniens; mais, graces à l'heureuse obstination de Mr. de La Peyronie, toutes les difficultés s'évanoüirent, & l'Académie Royale de Chirurgie fut enfin établie en 1731. Il avoit dressé les Statuts de cette nouvelle Société, & il en regla d'abord les differens exercices. Quelle vive émulation n'inspira-t'il point à tous les membres? Quelle générosité ne fit-il point paroître, soit en acquitant les dettes que cette Compagnie fut d'abord obligée de contracter, soit en fournissant lui-même de son vivant les Médailles pour les prix? Exact à remplir tous les devoirs d'un Académicien

Académicien zélé, il assistoit régulièrement aux Assemblées, & ne manquoit point d'y apporter le résultat de ses dissérens travaux. Le désir qu'il avoit de se rendre utile ne lui permettoit pas de se rien reserver à cet égard, toûjours également soigneux, & de communiquer ses propres découvertes, & d'exciter celles d'autrui.

L'Académie Royale des Sciences comptoit depuis long-tems Mr. de La Peyronie parmi ses membres en qualité d'Affocié de Montpellier : elle l'adopta plus particuliérement en 1731, en le nommant Associé libre. Quoiqu'il fût très-occupé d'ailleurs, on ne lui a point reproché d'avoir trop jouri des privilèges de ce titre. On trouve de lui dans le Volume des Mémoires de l'année 1731, une Description Anatomique de l'Animal qui porte le Musc, & dans le Volume de 1741, un Mémoire sur le siège de l'ame dans le cerveau. C'est le même qu'il avoit donné en 1709 à la Société Royale, mais enrichi d'un grand-nombre de nouvelles expériences, & augmenté de plus des deux tiers. Nous ne parlons point d'une Observation de Chirurgie imprimée dans l'Histoire de 1723; il avoit consenti qu'on la communiquat à l'Académie, pourveu qu'il ne fût point nommé, condition, qui toute injuste qu'elle étoit, sut exactement observée.

Tout ce qu'on a vû jusqu'ici est infiniment honorable à la mémoire de Mr. de La Peyronie; la suite de sa vie nous présente plusieurs faits assés semblables à ceux qui ont précedé; nous en detâcherons quelques-uns des plus remarquables. Le Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar, étant tombé malade à Dantzic en 1734, le consulta & lui demanda un Chirurgien de sa main. Il lui envoya M<sup>r</sup>. Houstet, à qui ce Prince sut redevable de sa guérison. C'est ainsi que M<sup>r</sup>. de La Peyronie se rendoit tous les jours plus utile, soit par lui-même, soit par les Eléves qu'il avoit formés.

En 1736 M<sup>r</sup>. Maréchal mourut. Par là M<sup>r</sup>. de La Peyronie entra de plein droit dans l'exercice de la Charge de premier Chirurgien, dont il n'avoit rempli jusques-là les principales fonctions, qu'à titre de survivancier. L'année suivante, le Roi toûjours plus satisfait de ses services, le gratissa

d'une pension viagère de 10000. livres.

En 1738 Monseigneur le Dauphin tomba malade d'un dépôt à la machoire inférieure. On ne manqua point d'appeller d'abord tous les Médecins & les Chirurgiens de la Cour, qui traitèrent le mal selon les règles & n'omirent aucune des précautions usitées en pareil cas. Tout cela ne calma pas entièrement M<sup>r</sup>. de La Peyronie justement allarmé pour les jours d'un Prince, qui faisoit déja les délices de la Nation. Il demanda qu'on appellât en Consultation M<sup>rs</sup>. Petit & Boudou, & ce ne sut qu'après avoir pris leur avis qu'il acheva le traitement de cette maladie avec tout le succès imaginable. En vain avoit-il voulu se dépoüiller dans cette occasion d'une partie de sa gloire; le Public prit sur lui de l'en dédommager, & l'on peut croire qu'il le sit avec usure. Le Roi, de son côté, lui marqua vivement sa reconnoissance, & lui donna peu de tems après une Charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre.

Plus son crédit augmentoit, plus il en faisoit usage en faveur de la Chirurgie; il songeoit continuellement aux moyens de la rendre florissante, & on remarqua que dans une Fièvre maligne qu'il eut en 1742, il ne parloit dans son délire

que des projets qu'il méditoit.

L'année suivante nous offre plusieurs évenémens bien interessans pour Mr. de La Peyronie. L'Académie de l'Institut de Bologne le mit au nombre de ses Associés Etrangers. De plus, il eut le plaisir de voir paroître le premier Volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie, & de présenter au Roicet Ouvrage, qui contient un grand nombre de sçavantes Dissertations, parmi lesquelles on en trouve trois, dont il est l'Auteur. Ensin, il obtint la Déclaration du 23. Avril de la même année, par laquelle Sa Majesté veut qu'à l'avenir tous les Chirurgiens de Paris soient lettrés & pourvûs du Grade de Maître-ès-Arts.

Peu de personnes ignorent que cette Déclaration fut donnée dans la plus grande chaleur du Procès qui a si long-tems divisé les Médecins & les Chirurgiens: On sçait aussi la part qu'a eu M\*. de La Peyronie à cette fameuse affaire; ainsi on n'exigera point que nous entrions dans aucun détail sur ce sujet. Nous estimons trop d'ailleurs l'une & l'autre profession, & nous avons avec elles des liaisons trop étroites, pour ne pas garder le silence sur une guerre, qui leur étoit infiniment préjudiciable. Elle vient d'être terminée par un Arrêt qui a reglé les prétentions des deux partis. Puissentils désormais s'accorder de bonne foi dans la recherche de leurs interêts communs! puissent-ils goûter tous les avantages d'une paix solide & durable! Il faut croire que si Mr. de La Peyronie eût vecû plus long-tems, il auroit reconnu lui-même la nécessité de cette paix; il n'eût pas craint de se prêter à des voyes de conciliation; il auroit voulu par quelques démarches contraires à celles qui avoient précédé, se ménager une sorte de gloire, qui se dérobe toûjours aux yeux du vulgaire, & que les seules grandes ames sont capables d'ambitionner.

Vie il avoit une qualité, qui le rendoit tout-à-fait propre au personnage de conciliateur. Il étoit Docteur en Médecine de la Faculté de Rheims. Ce titre, pour lequel il avoit marqué jusqu'alors une certaine indifférence, il le rechercha avec empressement dans un âge assés avancé. Ce n'est point à nous à pénétrer les motifs d'une démarche trèssingulière, & qui donna lieu à une infinité de raisonnemens. Ce qui est certain, c'est que Mr. de La Peyronie n'eut pas sujet de se repentir de son nouvel état : il fut fait en 1733, Médecin de quartier, & en 1736, Médecin consultant, deux emplois, dans lesquels il envisagea seulement le raport qu'ils ont au service de Sa Majesté, & l'avantage qu'ils lui procurèrent de tenir à sa Personne par de nouveaux liens.

Le Roi étant parti en 1744, pour se mettre à la tête de l'Armée qu'il avoit fait assembler en Flandre, Mr. de La Peyronie l'y accompagna cette Campagne & les deux suivantes. Là, il eut le bonheur de voir de près cet auguste Monarque, marchant sur les traces des plus fameux Heros de l'antiquité, déconcertant par la rapidité de ses Conquêtes les Puissances ennemies de sa gloire, faisant tout céder à sa valeur, soumettant des Provinces presque en moins de tems qu'il n'en eût fallu pour les parcourir. Quelle impression ne sirent point sur Mr. de La Peyronie tant de merveilles, dont il fut le témoin? De quels sentimens d'admiration & de crainte ne fut-il pas saisi, charmé de voir ce Prince braver les plus grands

périls, & allarmé sans-cesse de la peur de le perdre? Si la profession de Mr. de La Peyronie ne lui permit pas de partager les mêmes dangers, elle lui fournit du moins une infinité d'occasions de signaler son amour pour la Patrie & son zèle pour le salut de ses Concitoyens. Il entreprit la visite des Hôpitaux de l'Armée, s'appliqua à réformer divers abus qui s'y étoient glissez, fit lui-même la plûpart des pancemens & des opérations difficiles, & enfin, car on lui doit cette justice, il sauva un tiers plus de Blessés qu'on n'avoit fait dans les Campagnes précédentes. Quel usage plus sublime pouvoit-il faire de ses talens? il rendoit à l'Etat un grand nombre d'intrépides Guerriers que les tristes essets d'une valeur infortunée alloient conduire à leur dernier terme, & par là, s'il est permis de le dire, il préparoit en quelque sorte à son Maître de nouvelles victoires.

Quelle eût été la joye de l'illustre Académicien que nous regrettons, s'il eût vû ce Héros, après une longue suite de prospérités non interrompûës, donner la paix à ces mêmes Nations, dont ses Armes saisoient la terreur. Mais la course de M<sup>r</sup>. de La Peyronie a été trop-tôt bornée pour qu'il ait pû être témoin de ce glorieux évenément. Il tomba malade à Versailles le 20. Février 1747. Sa maladie parut d'abord très-sérieuse, & il jugea luimême qu'il n'en pouvoit revenir. C'étoit une siè-

vre des plus cruelles, accompagnée de douleurs trèsaigues qu'il suporta pendant plus de deux mois avec une constance admirable. Comme Philosophe il pardonnoit à la nature les maux qu'elle lui fai-soit souffrir, & comme Chrêtien il acceptoit avec une entière soûmission à la Providence des épreuves passagères, dont la foi lui découvroit tout le prix. Sa fermeté & sa résignation furent inébran-lables. A peine les larmes de ses amis pouvoient-elles dans certains momens exciter légérement les siennes. Il mourut le 25 Avril, âgé de 69 ans & trois mois.

On lui trouva après sa mort une pierre de trois onces; il avoit souvent dit qu'il l'avoit, mais ayant été sondé deux sois inutilement, il s'étoit rendu.

M<sup>r</sup>. de La Peyronie a laissé une fortune des plus considérables. Quand on fera quelque réflexion sur les travaux continuels, qui l'ont rendu si célèbre, on sera peu surpris qu'il ait amassé de si grands biens par les moyens les plus légitimes. Eh! comment tant d'occasions qu'il a eûës de s'enrichir n'auroient-elles pas forcé son extrême désintéressement? Nous avons parlé d'un très-grand nombre de guérisons d'éclat; & nous pouvons ajoûter ici à la liste des Souverains qui l'ont consulté, le seu Empereur Charles VII. le seu Roi de Prusse, l'Electeur de Cologne, le Duc Théodore de Bavière, aujourd'hui Evêque de Liège & Cardinal.

23

Il n'est pas besoin de dire que routes ces consultations, & une infinité d'autres, étoient payées, sans qu'il l'exigeat, & sur le pié de la dignité des personnes, dont elles venoient, & sur celui de sa réputation.

Accoûtumé à exercer son Art d'une manière également brillante & utile, il ne se crut point en droit de négliger certaines pratiques obscures entièrement inutiles pour la fortune, & par là communément peu recherchées. En général il ne rejettoit aucun Malade, & jamais il n'a refusé son secours à aucun Pauvre qui en eût besoin. Disons mieux, il voyoit les Pauvres par préférence, parcequ'ils lui procuroient toûjours le plaisir de les assister. Nous ne pouvons trop louer cette inclina-tion bienfaisante de notre Académicien, qualité d'autant plus précieuse qu'elle fait l'Eloge de son cœur. On sçait qu'elle lui fut toûjours commune avec un de ses meilleurs amis, \* élevé par son mérite à la première place dans une autre profession, & on les a souvent vûs se réunir pour combatre des maux infiniment durs à la nature humaine & que l'indigence rend toûjours plus affreux. Il est aisé de comprendre que ni l'un, ni l'autre n'avoient garde d'en demeurer là. Mr. de La Peyronie sçavoit que prolonger simplement la vie des miserables, c'est prolonger leur misère. Aussi leur ménageoit-il tous les secours les plus indépendans

<sup>\*</sup> Mr. Chicoyneau, premier Médecin de Sa Majesté.

de son Art. Sa maison & sur tout sa Terre de Marigny étoient l'azile du malade & du pauvre. En un mot, sa charité étoit sans bornes: elle ne demandoit point d'être excitée par la vûë des malheureux: elle alloit au-devant de tous leurs besoins,

& se portoit d'elle-même à les soulager.

Encore une qualité qui mérite d'être relevée: il étoit naturellement ennemi du luxe & de l'ostentation. Ses meubles, son train, ses équipages, tout annonçoit la modestie & la simplicité. Il se piquoit seulement d'avoir un peu plus d'attention sur sa table, car il aimoit à pouvoir dans l'occasion retenir ses amis; il vouloit même qu'en son absence ils sussent reçûs chès lui, comme s'il eût été présent. De semblables dépenses ne pouvoient le ruinner, & d'ailleurs elles n'avoient rien de commun avec cette vaine magnificence, ces dehors fastueux, qui paroissent quelque chose de grand à la multitude, mais qu'un esprit accoûtumé de bonne heure aux résexions les plus solides ne sçauroit manquer de dédaigner.

L'usage qu'il a fait des richesses, montre asses qu'il les estimoit précisément ce qu'elles valent, & qu'il sçavoit en jouir sans s'y attacher. La Philosophie peut inspirer de pareils sentimens, parcequ'elle modère beaucoup les désirs. Mais il est pour les Sçavans & les Philosophes une tentation plus délicate, un écuëil d'autant plus dangereux

que l'on songe moins à s'en désier. On sent bien que je parle ici d'un amour excessif pour la gloire, de cette envie démésurée de faire parler de soi, de vivre dans l'esprit des hommes, d'étendre sa réputation aux siècles les plus reculez. Je n'olerois assurer qu'un pareil motif n'ait pas sait quelque impression sur Mr. de La Peyronie. Comment se défendre d'un sentiment trop naturel à l'humanité? mais après tout, s'il n'a pas entièrement négligé les interêts de sa propre gloire, reconnoissons à sa louange qu'il fut toujours passionné presque jusqu'à l'excès, & pour le bien public, & pour la gloire de sa profession. Tout ce qu'on a vû jusqu'ici le justifie évidemment, & d'ailleurs on ne peut rien ajoûter aux preuves qu'il en a données dans ses dernières dispositions. Mr. de La Peyronie, par un goût marqué pour une certaine indépendance, n'avoit jamais songé à se marier. Se voyant isolé en quelque manière, il crut pouvoir suivre en liberté dans ses derniers momens tout ce que le zèle de la profession lui inspira. Après avoir fait des Legs dans son Testament à la plûpart de ses Amis, il légue à la Communauté des Chirurgiens de Paris, outre sa Bibliothéque & un fond suffisant pour l'augmenter, sa Terre de Marigny, dont les revenus seront employez à un prix annuel fondé à perpétuité en faveur de l'Académie de Chirurgie, & qui consistera en une Medaille d'or de 500 livres, représentant le Buste de Louis le Bien-aimé; à un certain nombre de jettons d'argent, qui doivent être distribuez aux quarante Académiciens de la même Compagnie, lesquels composent ce qu'on appelle le Commité; en 500 livres, qui seront payées chaque année pour deux cours d'Accouchemens, qui seront faits l'un aux Eléves en Chirurgie, & l'autre aux Sages Femmes par un Démonstrateur choisi par le premier Chirurgien du Roi; enfin, en plusieurs autres dépenses, qui toutes auront pour objet l'utilité de la Chirurgie & les progrès de cette profession.

M<sup>r</sup>. de La Peyronie légue à la Communauté des Chirurgiens de Montpellier, deux maisons qu'il a dans la grande ruë de cette Ville. Il veut qu'elles soient détruites, & que sur leur terrain on éleve un Amphithéâtre, dont on prendra le modèle sur celui de S<sup>t</sup>. Côme à Paris. Il donne pour la construction de cet édifice la somme de 100000 livres

une fois payées.

Ses libéralités pour la Chirurgie vont plus loin. Après avoir successivement institué ses Légataires universelles par usufruit seulement, Madame d'Issert sa sœur, & Madame de Saunier sa nièce, Epouse de Mr. Saunier Maître des Requêtes, il donne & légue après seur mort à la Communauté des Maîtres en Chirurgie de Paris, les deux tiers de ses biens, & l'autre tiers à la Communauté des Chirurgiens de Montpellier.

Il veut & entend que sur les revenus des deux tiers léguez aux Chirurgiens de Paris, on prenne chaque année une somme de 3000 livres pour le Sécrétaire de l'Académie des Chirurgie, 500 livres pour chacun des cinq Adjoints des Démonstrateurs de St. Côme, & pour l'Adjoint du Démonstrateur des Accouchemens dont on a parlé ci-dessus. De même on prendra chaque année sur le revenu du tiers légué aux Chirurgiens de Montpellier, 500 livres pour chacun des quatre Démonstrateurs d'Anatomie & de Chirurgie, fondez depuis peu en cette Ville, & autant pour chacun de leurs Adjoints, & une somme de 1000 livres, qui sera partagée également entre un Démonstrateur des Accouchemens & son Adjoint. A l'égard du reste des revenus, Mr. de La Peyronie n'en marque pas expressément l'emploi; il se contente de dire que l'usage qu'on en fera doit se raporter à l'utilité de la Chirurgie; c'est une clause qui revient trèssouvent dans le Testament.

Son Exécuteur Testamentaire est M<sup>r</sup>. Nepveu, Trésorier général du Sceau. De plus il prie M. le Chancelier, M<sup>rs</sup>. les Secrétaires d'Etat ayant le Département de Paris & celui de Languedoc, & M<sup>r</sup>. Le Nain, Intendant de cette Province, de vouloir-bien savoriser de tout leur pouvoir tant d'établissemens si utiles à la Société. C'est ainsi qu'il a sçû intéresser au succès de ses grands desseins les

personnes les plus distinguées & par leur goût pour les Sciences, & par la protection qu'elles accordent à ceux qui les cultivent.

Le Parlement ayant confirmé par un Arrêt les dispositions de Mr. de La Peyronie, on a lieu d'esperer qu'elles seront incessament exécutées. Quel avantage pour la Chirurgie! Bientôt nous la verrons changer presque entièrement de face, & par une infinité de nouveaux accroissemens, approcher avec rapidité du plus haut point de sa perfection. Une si heureuse révolution sera l'ouvrage de Mr. de La Peyronie; son nom sera lié désormais aux plus importantes découvertes, dont la Chirurgie s'enrichira tous les jours; il parviendra, comme elles, à la postérité la plus reculée, & joüira de la même immortalité. Les Nations les moins éclairées, celles qui paroissent s'intéresser le moins au progrès des Arts & des Sciences, célébreront à jamais sa mémoire. Animez par de plus grands motifs, les Confrères de cet Homme illustre ne manqueront pas de s'acquiter d'un devoir si essentiel. Que ne doit-on pas attendre de leur vive reconnoissance? Par combien d'Eloges ne chercheront-ils point à la signaler? ils ne cesseront de louer en lui la supériorité des talens & des lumières, l'étenduë & la varieté des connoissances, les qualités du cœur heureusement réunies à celles de l'esprit, le zèle constant pour le bien public, l'a46

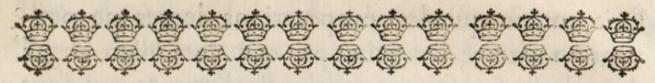
mour de la profession, amour, qui a fait la règle de sa vie & qui a dicté ses dernières volontés.

On lut ensuite les trois Mémoires suivans.



chesa la concente la plus reculee. Et ioilien de

de la litre de generale pour le bien punique l'a-



## EXAMEN DES EAUX MINERALES DE POMARET

PAR Mª MONTET.

L's services chimiques que nous faisons sur les Eaux minerales, en éclaircissent confidérablement la nature, & réglent l'usage qu'on en doit faire dans la Médecine, sur tout dans les cas où l'on n'a pas un grand nombre d'expériences sur les vertus de ces Eaux; car il ne seroit pas prudent de les employer, sans connoître préalablement l'esset qu'elles peuvent produire sur le Corps humain, à raison de leurs Soufres, de leurs Sels, ou de leurs parties métalliques.

On a beau dire que les analises chimiques des Eaux minerales détruisent l'union & la combinaison de leurs principes, & les mettent dans un état tout différent de leur état naturel; l'on sçait par des expériences positives qu'elles contiennent des mixtes, dont la décomposition est très difficile, tels que le Sel marin, le Nitre, le Sel admirable de Glauber, les Sels alkalis, les Sels selenitiques, les Parties métalliques, les Vitriols; l'on

sçait encore que les évaporations lentes ne peuvent en alterer les principes qui sont d'un degré de volatilité inférieur à celui de l'eau & qui sont presque les plus grands esfets dans la guérison des maladies; l'on sçait ensin que les observations sur la saveur des Eaux minerales, & sur les changemens qu'elles produisent dans les dissérentes teintures, ne doivent laisser aucun doute, puisqu'elles sont faites sans seu & sans changer en rien l'état naturel des Eaux minerales.

Nous ne devons pas par conséquent nous découtager à cet égard; mais nous devons suivre la méthode si généralement reçûë de les examiner chimiquement, & cela avec d'autant plus de raison, que la Société a entrepris l'Histoire naturelle de la Province, & que la description & l'analise des Eaux minerales en font une des parties les plus intéressants.

J'ai entrepris l'examen des Eaux minerales de Pomaret dans le Diocèse d'Alais, que je ne sçache pas qu'on ait encore examinées chimiquement: leur vertu médicinale est connuë depuis longtems. Feu Mr. Barbeyrac, célèbre Médecin de cette Ville en avoit approuvé l'usage sur le secours que les malades y trouvoient, & dont il avoit été témoin.

Ces Eaux sortent tiédes & en bouillonnant des fentes d'un grand Rocher situé au bas d'une Colline, line, dont le sol abonde en Ardoise, sur tout près de la Source; elles se rendent dans un bassin qu'on y a pratiqué; elles y coulent en même abondance en toute saison; là elles déposent un Bol ou terre rouge; on voit nager sur la surface plusieurs gouttes d'une espèce de Bitume liquide ou Huile minerale; & vers les bords du bassin, sur tout près les fentes du rocher, elles laissent un Sel très-blanc en flocons, qui n'est autre chose que le Sel que ces Eaux contiennent, cristallisé naturellement, & qui fait leur principale vertu; ce Sel n'a aucune qualité malfaisante, puisque les pigeons viennent le bequeter, & que les brébis qui y passent, le lêchent avidement; voilà tout ce que j'ai pû apprendre des personnes qui ont été sur les lieux.

L'Eau de cette Source minerale qu'on m'a envoyée ( & sur laquelle j'ai fait toutes les expériences que je vais rapporter ) avoit été puisée quatre ou cinq jours auparavant; elle me parut fort limpide, d'un goût agréable, mais légérement salée; sa gravité spécifique est à celle de l'Eau de la Fontaine du Pila-Saint-Gilles, comme 1000 à 1020; en ayant versé sur la teinture de Tournesol, elle n'a pas paru en changer la couleur, elle l'a seulement troublée dans l'espace d'une heure; la Noix de Galle mise en poudre & jettée sur notre Eau minerale, a produit en vingtquatre heures une couleur bleu-celadon, qui s'est changée dans quatre jours en pourpre foncé, ce qui prouve que cette Eau minerale est chargée d'un Vitriol ferrugineux; la dissolution du Mercure par l'esprit de Nitre a été précipitée en jaune, autre indice de la présence de l'acide vitriolique; la dissolution de l'Argent par l'esprit de Nitre a été précipitée en blanc-terne, propriété que l'on con-

noît appartenir au Sel marin.

J'ai ensuite procédé à l'évaporation lente de quinze pots de notre Eau minerale, pesant environ quarante-cinq livres poids de table; il m'a resté une once sept gros d'un Sel jaune envelopé de beaucoup de terre & d'une matière grasse, sulphureuse, & d'une odeur urineuse, analogue à celle de l'Eau mere du Salpêtre; j'ai étendu ce résidu dans six sois autant d'Eau tiède de Fontaine; j'ai filtré, & par ce moyen j'ai eu une terre fort blanche, presque insipide, & d'une nature talqueuse ou gipseuse.

L'Eau qui avoit passé à travers le filtre, avoit privé cette terre du Sel dont notre Eau minerale est impregnée; l'ayant fait cristalliser, j'ai reconnu par la configuration des cristaux en colomnes quadrilateres, taillées à facettes & en pointes de Diamans à leurs extrémités, que c'étoit un véritable Sel admirable de Glauber; il se calcine à l'air; je l'ai goûté, il en a la fraîcheur & l'amertume; dans le commencement on y trouve un goût salé, qui dénote que le Sel marin n'y a pas été parfaitement décomposé par l'acide vitriolique; j'ai aussi éprouvé qu'il décrépitoit au seu; cependant je n'ai jamais pû découvrir dans ces cristaux la forme cubique essentielle au Sel marin, d'où l'on peut inferer que notre Sel mineral participe fort peu de la nature de ce Sel, mais beaucoup de celle du Sel admirable, ou pour parler plus clairement, que ce dernier Sel ne s'y trouve pas parfaitement élaboré.

Toutes ces remarques sont éclaircies par celle que j'ai déja faite, que notre Eau minerale est chargée de parties vitrioliques ferrugineuses; en effet la rencontre des Sels vitrioliques & du Sel marin, qui se fait sans doute dans les soûterrains de notre Source minerale, ne peuvent produire qu'une espèce de Sel admirable de Glauber; la tiédeur qu'elle a au sortir du rocher, semble indiquer la fermentation intestine qui doit préceder cette préparation naturelle; les divers effets que ces Eaux produisent dans le Corps humain, après ce que nous venons de remarquer, sont analogues à ceux des mixtes que contient notre Eau minerale; sçavoir, une espèce de Sel admirable, une partie grasse & sulphureuse, & une partie vitriolique ferrugineuse; j'ai été informé par les gens du païs & plus sûrement par un Médecin des environs, que 52

les Eaux minerales de Pomaret sont un excellent dilayant, qu'elles sont purgatives, rafraîchissantes, diurétiques & apéritives, & qu'on les ordonne communément dans le païs avec succès; elles ont produit de bons esfets dans toutes les maladies où il y a une trop grande tension dans les solides, & trop peu de fluidité dans les humeurs; elles conviennent aussi dans la plûpart des maladies de la peau, dans les obstructions commençantes ou legères, dans les dyssenteries, dans les ardeurs d'urine & dans la gravelle.

s remarques tont éclaireies par ceste



tion noturelle; les divers chois que ces Enter ero-

dontent dans le Corps humain, après ce que nous

remons de remarquer, sont anclogues à ceux des

raintes que contient noire Eau minerales idavoir-

une efocte de sel cominable, une partie cindo

To fulphilipped a series parties visitable of

neule, far été informé par les gens du païs se

plus fürement par un Medecin des environs, que



## NOUVELLES EXPERIENCES SUR LA DECOLORATION

DU VIN ROUGE.

PAR MR. PETRE.

I A plûpart des végétaux fermentez, comme le Vin, le Cidre, la Bière, le Miel, nous fournissent dans la distillation un Esprit inflammable, un Phlegme, un Sel tartareux acide, & une espèce de Substance sulphureuse & oleagineuse. On donne le nom de Vin, précisément au suc des raisins mûrs exprimé & fermenté. Paracelse l'appelle sang de la terre, le suc du Prince de tous les végétaux. Les vignes croissent en divers païs ; on recüeille du Vin dans la Hongrie, le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie, dans une grande partie de l'Allemagne, & dans la Grece. Mais dans tous ces païs, le Vin n'a pas le même degré de force ni la même couleur, on n'y trouve pas par tout le même goût, ce qui vient sans contredit, de la différence des climats où l'on cultive des vignes; tous les païs ne sont pas également chauds,

par tout on n'a pas la même industrie; en dissérens endroits on ne s'applique point tant à la culture des terres, en d'autres on n'a pas soin de faire fermenter le moût autant qu'il faut ; nous voyons même en France que tous les Vins ne sont pas de même force, qu'ils n'ont pas la même couleur; il en est de si forts qu'on n'en sçauroit boire beaucoup; il en est d'autres si foibles qu'ils ne méritent presque pas le nom de Vin. Les uns ont un rouge éclatant, d'autres sont d'un rouge pâle, il y en a qui tombent sur le noir. Leur couleur ne vient que des pellicules des raisins avec lesquelles on les laisse fermenter, & comme la couleur de ces pellicules n'est extraite que par l'acide qui est contenu dans le moût, on conçoit aisément que cette couleur est accidentelle; voilà à ce que je pense, la raison qui a porté plusieurs Physiciens à chercher la décoloration du Vin; mais après bien des recherches, on peut dire qu'ils n'ont fait qu'ébaucher la matière.

\* Mem. de l'Aad. tom. X. p.

Le célèbre M<sup>r</sup>. Mariotte, \* connu par ses découvertes a sait une expérience qui a beaucoup de rapport au sujet que je traite. Ayant versé deux ou trois gouttes d'Huile de Tartre par désaillance dans un demi verre d'un très-beau Vin rouge, il perdit sa couleur rouge, devint opaque & jaunâtre comme le Vin poussé & corrompu; ayant ensuite versé deux ou trois gouttes d'esprit,

de Souffre qui est un fort acide, ce Vin reprit entièrement sa belle couleur.

On ne peut pas faire le même fonds sur une expérience raportée par Mr. Lemery \* dans son Traité des Secrets; car ayant voulu moi-même proceder, avec la dernière exactitude, à la même expérience, je n'ai jamais pû en venir à bout. Cet Auteur dit que si l'on met des cendres de sarmens de raisins blancs sur du Vin rouge, il devient blanc au bout de quarante jours, & que si l'on met des cendres des sarmens de raisins rouges sur du Vin blanc, il devient rouge dans le même espace de tems. Telle est l'expérience que raporte Mr. Lemery, sur laquelle il me paroît

qu'on ne doit pas faire grand fonds.

Mr. James, dans son Dictionnaire universel de Médecine, dit que les Alkalis fixes, tels que la Cendre gravelée, la Potasse, le Sel de Tartre décolorent le Vin rouge, cependant l'expérience m'a fait voir le contraire; car j'ai moi même tenté plusieurs fois cette opération ayant eu soin de varier les Alkalis, les Vins, & leurs doses. Il est arrivé quelquefois que le Vin étoit semblable à du Vin poussé, d'autres fois à du Vin paillet; une fois il devint plus foncé, je voulus goûter ce Vin, je le trouvai d'une acidité tombant sur le doux, ce qui me sit soupçonner qu'il pouvoit avoir été \* Sthal. sundame adouci ou clarissé avec la Litarge. \* L'événement pag. 37.

¥ Tom. 34

justifia mon soupçon; car m'étant servi pour pierre de touche de l'Hepar d'Arsenic, fait avec une partie d'Orpiment & deux parties de Chaux vive, connu ordinairement sous le nom d'impregnation d'Orpiment, & ayant versé de cette impregnation, sur le Vin que je soupçonnois, la liqueur devint aussitôt toute trouble, & il se precipita dans le fonds une poudre noire qui étoit de vrai Plomb. Junker dans son Conspectus Chimiæ, \* assure que l'effet de cette impregnation est immanquable; l'expérience le prouve.

\* Pag. 1083 ·

\*Part. 1. ch. 24.

Le célèbre Mr. Rohault, \* dans son Traité de Physique, établit que la forme du corps savoureux consiste dans la disposition & dans la figure des parties, & pour preuve de son sentiment, il rapporte l'expérience suivante. » J'ai pris, dit-il, un pot " d'Etain dont j'ai percé le fonds & bouché le trou " avec un morceau de drap; puis ayant pris du "Sable fort delié, que j'avois si bien lavé qu'il au-,, roit été incapable de teindre le moins du monde " de l'Eau qui auroit passé au travers, & que j'avois " après fait bien sécher, j'en ai rempli environ la "moitié du pot; cela fait, j'ai versé dedans une " pinte de Vin rouge assés couvert, lequel distil-,, lant par le trou de dessous, il est tombé près d'une , chopine, en forme d'une liqueur claire & insipi-,, de comme de l'Eau, après quoi m'étant apperçû " que les gouttes qui tomboient commençoient à être

, être teintes de rouge, j'ai retiré le vaisseau que , j'avois mis dessous, & en ai mis un autre en , sa place, dans lequel peu s'en est fallu qu'il n'en , soit encore tombé une chopine; & ce qui est ain-, si tombé, s'est trouvé beaucoup moins rouge & , moins savoureux que n'étoit le Vin, avant qu'il eût , passé au travers du Sable; ensin, mêlant cette li-, queur avec la première, qui étoit toute claire, il , en est resulté un tout moins coloré, & qui avec cele étoit presque in spide

" cela étoit presque insipide.

Il paroît par toutes les expériences que je viens de citer, qu'on est venu à bout d'opérer quelques changemens dans la couleur du Vin, mais jusqu'à présent il ne s'est trouvé personne qui ait entièrement décoloré cette liqueur. Mr. Rohault est le seul qui d'une pinte de Vin rouge a tiré près d'une chopine d'un Vin semblable à de l'Eau. Les expériences que j'ai faites m'ont conduit à une décoloration beaucoup plus parfaite, & à des découvertes qui m'ont paru interessantes. Je vais en faire part au public, persuadé qu'il portera un jugement favorable sur mon entreprise, & qu'il me sçaura quelque gré de lui avoir communiqué ce qu'un de ces heureux hazards, qui ne sont pas rares en Chimie, & qui ont produit tant de miracles de l'Art, m'a appris.

Un Voyageur Espagnol m'ayant enseigné à contrefaire le Vin d'Alicant, je travaillai en conséquence: ce Vin, comme tout le monde sçait, est rouge & épais, il dépose aux parois des bouteilles un Tartre, & est regardé comme un très-bon stomachique; on le contresait avec de bon Vin vieux rouge extrêmement couvert, du Bol d'Armenie, & des seuilles de Ruë en très-petite quantité. C'est tout ce que me dit le Voyageur; voici comme je

procedai.

Je mis, le quinze du mois de Juillet 1748, dans une bouteille de verre bien nette, environ deux livres de bon Vin vieux rouge, & qui étoit très-couvert, environ 4 onces de Bol d'Armenie, & une dragme de feüilles de Ruë. Je bouchai la bouteille avec un bouchon de liège, & l'exposai au Soleil, observant de l'agiter pendant huit jours matin & soir; ne l'ayant pas remuée de huit jours, je vis avec surprise que ce Vin, au lieu de s'être couvert, étoit devenu aussi clair que du Vin blanc clarissé; je débouchai la bouteille, & ayant goûté le Vin, il me parut un peu tomber sur l'aigre.

Je resolus sur le champ de résterer l'opération, m'imaginant que l'aigreur que le Vin avoit contractée venoit de ce que je n'avois pas bouché la bouteille avec toute l'exactitude possible; que la Ruë avoit donné cette teinte qui restoit au Vin, & que je pourrois à la place du Bol d'Armenie, me servir de la Terre de Merviel, Village éloigné

de Montpellier de deux lieuës.

On sçair que le Vin est d'autant plus soncé qu'il est plus gros & plus tartareux; donc la couleur rouge du Vin dépend des parties tartareuses. Le Tartre lui même est un composé du Sel essentiel des raisins & des parties huileuses de leurs pellicules. J'ai jugé que si on pouvoit trouver une substance qui eût plus de rapport avec cette matière huileuse qu'avec l'acide qui lui est uni, je ferois perdre au Vin sa couleur naturelle; c'est précisément ce que j'ai trouvé en ajoûtant au Vin la Terre de Merviel; car cette Terre n'a la proprieté de blanchir le Tartre, que parcequ'elle a un plus grand rapport avec son Huile grossière qu'avec son Sel acide; ainsi ayant la proprieté de décomposer le Tartre, il n'est pas surprenant qu'elle fasse perdre au Vin sa couleur naturelle; en effet l'événement m'a fait voir que je pensois juste. Je mis, le premier du mois d'Août de la même année, dans deux bouteilles de verre bien propres, dans l'une quatre onces de Bol d'Armenie mis en poudre, & dans l'autre quatre onces de Terre de Merviel aussi en poudre; cette Terre est une sorte de craye blanche composée de deux substances, dont l'une est grasse & savonneuse, & l'autre, qui est en très-petite quantité, est sablonneuse, dure, & ne peut se dissoudre dans les liquides; je versai dans chacune deux livres du même Vin, je bouchai la bouteille exactement avec un bon bouchon de liège que je fis entrer à coups de marteau; je mis par dessus le bouchon, du lut fait avec des blancs d'œuf & de la chaux vive, & j'enveloppai le tout avec de la vessie que je serrai avec un fil; j'exposai dans cet état ces deux bouteilles au Soleil pendant 15 jours, observant de les remuer les huit premiers jours soir & matin, & au bout de ce tems le Vin qui étoit dans les deux bouteilles fut entièrement décoloré & semblable à de l'Eau : les sédimens n'avoient pas la même couleur; l'un étoit d'un rouge brun, & l'autre, qui étoit celui de la Terre de Merviel, étoit couleur de chair. Ayant débouché les bouteilles, je goûtai la liqueur qui y étoit renfermée; je trouvai qu'elle n'avoit plus la saveur qu'elle avoit auparavant, mais celle d'une Eau-devie étenduë dans beaucoup de phlegme.

Je me proposai dès-lors de rechercher dans disférens mixtes, soit végétaux, animaux ou minéraux, non-seulement les moyens de décolorer le Vin promptement, mais encore d'ôter à l'Eau-de-vie ordinaire son acreté; & comme ces détails exigent que je suive encore des expériences que j'ai commencées, j'en ferai un Mémoire particulier, me bornant dans celui-ci à donner la manière de dephlegmer le Vin decoloré, & d'en faire de l'Espritde-vin alkalisé. \* J'employe dans cette vûë le même agent que M<sup>r</sup>. Boulduc employa en 1698 pour déterminer combien le Vinaigre contenoit d'acide,

\* Hist, de l'Ad. t. 2. p. 335. & dont Hoffman, Boerhaave & tous les Chimistes ont usé jusqu'à aujourd'hui. On comprend déja que je me sers du Sel alkali sixe de Tartre, que je prépare comme il suit.

Je place dans un Four des Potiers une terrine qui n'est pas cuite, & que je remplis de Tartre cru en poudre grossière; à mesure que la terrine se cuit, le Tartre se calcine. J'en fais une lessive avec de l'Eau; je siltre & j'évapore jusqu'à siccité, continuant le seu jusqu'à ce que le Sel soit blanc. Je purisse ce Sel en le faisant redissoudre & recalciner pendant deux sois, & j'ai par là un Sel de Tartre très-alkali & très-blanc.

Une once de ce Sel alkali fixe parfaitement sec, mis dans un vaisseau de verre bien propre, & exposé à un air sec dans un endroit où le moindre vent ne pouvoit pénétrer, s'est trouvé au bout de quelques jours, impregné d'une grande quantité d'Eau; en ayant chargé une cornuë de verre, j'y ai adapté un balon dont j'ai lutté les jointures, & en ai separé au bain de sable toute l'humidité. Après avoir laissé resroidir les vaisseaux & les avoir deluttez, j'ai trouvé dans le récipient trois onces d'Eau; le Sel qui étoit dans la cornuë à pesé une once; on voit par là que chaque once de Sel absorbe trois onces de phlegme.

Sur ce principe, j'ai mis douze onces de Vin décoloré & trois onces de Sel de Tartre preparé comme ci-dessus, dans une bouteille que j'ai bouchée; j'ai bien agité le tout, le Sel de Tartre s'y
est liquesié, & a occupé la partie inférieure; j'en
ai separé avec un siphon la partie spiritueuse qui
surnageoit; j'ai achevé avec une autre once de
Sel de Tartre qui s'y est dissout en partie, d'absorber
toute l'humidité qui y restoit; j'ai eu une once trois
gros d'Esprit-de-vin alkalisé, qui a mis seu à la
poudre. Certain par cette expérience de la quantité d'esprit que contient le Vin décoloré, & de
la quantité de phlegme qu'absorbe le Sel de Tartre, on peut en faire des Eaux-de-vie plus
ou moins fortes, en y laissant plus ou moins de
phlegme.

Une livre d'Eau-de-vie à preuve d'Huile, con-

tient cinq onces de phlegme.

Une livre d'Eau-de-vie ordinaire, contient neuf

onces trois gros de phlegme.

On peut par le moyen du Sel alkali de Tartre, préparé comme ci-dessus, déterminer la quantité d'esprit que contient chaque Vin avant que d'être décoloré.

Il resulte de tout ce que je viens de rapporter cidessus:

la décoloration du Vin, personne n'étoit venu à bout jusqu'à-present, de décolorer le Vin entièrement.

2°. Que je suis parvenu à la décoloration parfaite du Vin.

3°. Que je tire, sans le secours du seu, de l'Es-

prit-de-vin de ce Vin décoloré.

Ensin, qu'on peut déterminer sur le champ la quantité d'esprit que contient chaque Vin.



the bean, qu'on peut acterraiset fet le chamb



## PROJET D'UN OUVRAGE

SUR LA MANIÉRE

## D'ELEVER LES VERS-A-SOYE.

Par MR. L'ABBE' DE SAUVAGES.

JE me propose moins aujourd'hui de lire un Mémoire sur la manière d'élever les Vers-à-Soye, que de donner une idée des recherches que ce sujet demanderoit, & de celles que j'ai en-

trepris de faire.

Cette matière, pour avoir été déja traitée, n'est point à beaucoup-près épuisée; il est certain, au contraire qu'elle est susceptible de nouvelles & d'utiles découvertes: & j'ose dire que si quelqu'un est assés heureux pour en donner de pareilles, elles seront accüeillies dans une Province où l'on a mis en honneur tout ce qui a du rapport aux soyeries, dont le commerce y est si florissant, & où l'on remarque dans tous les états, une belle passion pour les Vers-à-Soye: On en élève à l'envi dans plusieurs Diocèses, où ils sont le principal revenu du riche, & la ressource la plus prompte de l'artisan.

Ajoûterai-je que cette émulation est soûtenuë par le zèle de ceux qui veillent si sagement sur le bien-public; ils protègent les entreprises, ils animent le travail par des récompenses: c'est enfin par leurs ordres, ou sous leurs auspices, que des Compagnies & des Particuliers versez dans la culture des Mûriers, dans la conduite des Vers-à-Soye, & dans le filage des Cocons, vont porter ces utiles connoissances dans les cantons de la Province où elles étoient inconnuës; il y en a peu aujourd'hui où l'on ne plante le Mûrier, on élève de nouvelles fabriques, on construit par tout des atteliers; en consequence, le produit des Cocons devient plus considerable, les revenus doublent en peu d'années; & pour me resserrer dans des faits plus précis, la seule Foire d'Alais, d'où il ne sortoit il y a (a) 40 ans, que pour cent mille écus de Soye, en a fourni cette année pour plus d'un million huit cent mille livres.

Ce rapport, qui est comme d'un à six, croît chaque jour; cependant le prix de la Soye se soûtient, il augmentera même comme notre luxe, ce que nos Provinces meridionales en produisent étant sort (b) au-dessous de la consommation qui s'en fait dans le Royaume.

(b) Il n'y a pas long-tems que ce produit étoit quatorze fois au-dessous de la consommation.

<sup>(</sup>a) Il y a environ 60 ans qu'on ne vendoit à la Foire d'Alais que dix quintaux de Soye, ce qui ne produisoit que 10 à 12000 liv.

On voit déja d'un coup-d'œil ce qui fait une des principales sources de nos richesses; il est de même aisé de voir qu'elles pourroient augmenter de beaucoup, soit en faisant de nouvelles plantations de Mûrier, soit en cherchant des moyens pour assûrer davantage la réussite des Vers-à-Soye.

Il est vrai que sur ce premier article on n'a rien, ce semble, de plus à désirer. On ne vit jamais, en effet, plus d'ardeur pour rendre le Mûrier plus commun; déjà il y en a des Forêts au-tour de quelques Villes; on le substituë par tout à des arbres d'un moindre revenu; on met par là tous les terroirs à profit. Le Mûrier vient très-bien dans les terres fortes & dans les terres légères, dans la plaine & sur les collines; nous en avons de fort beaux auprès d'Alais sur une haute Montagne, qui ne reçoivent d'arrosement ni d'autre engrais, que ceux de l'air & de la pluye; deux ou trois labours faits à propos, pendant le courant de l'année, & sur tout à l'approche des chaleurs, suppléent à tout, & leur font braver les plus grandes séchéresses. L'important est de bien entendre la culture de cet arbre, & nous avons heureusement chez nous des personnes très en état d'en donner des leçons.

Mais inutilement plantera-t-on des Mûriers, en vain possedera-t-on l'art de les cultiver, si on ignore celui de faire réussir les Vers-à-Soye; cet arbre ne servira qu'à embellir nos promenades ou à nous donner de mauvais bois de chaussage: On se le rapelle encore avec douleur dans cette Province;
on y a vû arracher les Mûriers par tout où l'on
desesperoit de prévenir ou d'arrêter la mortalité
qui regnoit parmi les Vers-à-Soye. On peut donc
avancer que la seüille de Mûrier manquera moins
que l'Insecte qui s'en nourrit; il ne s'agiroit que
de bien connoître celui-ci pour l'élever avec succès, ensorte qu'il payât constamment avec usure,
& le travail de l'Ouvrier qui en prend soin, & la

feuille du Maître, qu'il a rongée.

Ce second article, que j'ai ici principalement en vûë, est sans-doute un point d'une extrême importance; mais il est si difficile de l'obtenir en tout, qu'on n'a guére osé s'en flater jusqu'à-présent. Il n'est rien en esset de si casuel que la réussite des Vers-à-Soye, rien qui trompe plus souvent l'attente des Magnaguiers, c'est à-dire, de ceux qui les élèvent. Cet Insecte des champs, qu'on a rendu depuis long-tems domestique, se trouve exposé malgré tous nos soins, & peut-être par l'éducation qu'on lui donne, à plusieurs sortes de maladies qui l'attaquent dans ses dissérens âges, & souvent enlèvent en un clin-d'œil une chambrée entière qui donnoit les plus slateuses esperances.

Le Magnaguier, souvent trop prévenu de ses talens, ne soupçonne jamais dans ces occasions sa mauvaise manœuvre; il accuse, au hazard, le froid ou le chaud; il s'en prend à un vent, à l'attelier; ou à d'autres choses qui en sont peut-être innocentes, tandis qu'ordinairement il est le seul coupable, & qu'il est à présumer (comme j'espère un jour de le faire voir) que son habileté ou son ignorance décident presque toûjours du sort de son attelier, & de la santé ou de la maladie de l'animal qu'il élève.

Mais que doit-on attendre de ces sortes de gens, je ne dis point des apprentifs, dont on est inondé, mais de ceux même qu'une longue habitude a rendu maîtres? Ce sont des artisans, peu capables pour l'ordinaire de se faire des principes fondez sur de bonnes observations, de varier à propos leur conduite, & de connoître leurs fautes pour en profiter. La plûpart des Magnaguiers veulent, quoiqu'il en coûte, assujettir invariablement le naturel & le temperamment des Vers-à-Soye à certaines pratiques, que le hazard, ou une fantaisie aveugle a introduites, que les préjugés ont transmises, & que l'expérience auroit dû décrier; ils se fortifient même de plus-en plus dans leurs préventions, trompez par quelques succès rares, auxquels leur industrie a peu de part, & qu'ils ne doivent même qu'à d'heureuses circonstances du dégré de chaleur, de la temperature de l'air, &c. ce qui est se vrai, que dans des conjonctures moins favorables, leurs soins ont à coup-sûr leur esset ordinaire,

qui est de tout gâter & de tout perdre.

Tels sont cependant ceux qui tiennent entre leurs mains la fortune des particuliers : quelques-uns plus habiles font, il est vrai, moins de fautes & réussissent plus souvent; mais presque tous vont à tâtons & se conduisent en aveugles, il n'est pas même rare d'en trouver qui ont assés de bonne-foi pour en convenir.

Seroit-il donc impossible de réduire en art ce qui n'est encore aujourd'hui qu'une routine incertaine, sujette à mille inconvéniens? Ne pourroit-on pas prévenir certaines maladies des Vers-à-Soye, qu'on a crû inévitables, ou arrêter les progrès de celles qu'on n'a pû prévenir? J'ose dire qu'on peut se le promettre, en suivant la méthode que prescrit une saine Phisique & le bon-sens, sçavoir, celle des expériences & des observations. Je ne crains point d'avancer qu'on n'a point encore bien étudié les Vers-à-Soye, on ne les a point épié assés long-tems avec des yeux attentifs.

Pour bien connoître cet Insecte, il me paroît que la voye la plus sûre & la plus abregée, seroit de recüeillir les observations faites dans différens païs par des personnes intelligentes, de profiter des expériences, ou plûtôt des accidens d'autrui, que le hazard a procuré, & de les imiter soi-même à dessein pour en comparer les effets. Ensin, pour se rendre plus familier tout ce qui a

quelque rapport à ce sujer, il faudroit non-seulement visiter un grand-nombre d'atteliers pendant le saison des Vers-à-Soye, mais en élever soi-même, & faire, en grand ou en petit, des expériences & des essais.

C'est la route qui m'a paru la plus convenable, c'est celle que je me suis prescrite & que j'ai commencé de suivre, depuis que par certains engagemens je me suis appliqué aux Vers-à-Soye. Pouvois-je choisir un sujet plus interessant pour la Province? Pouvois-je servir plus utilement ma Patrie, & mieux entrer en même tems dans les sages vûës de la Societé Royale, qui, dans ses travaux & dans ses recherches, ne se propose pas moins le progrès des arts utiles au public, que la persection des sciences les plus relevées?

Les matériaux que j'ai déja ramassez peuvent remplir plusieurs Mémoires, dans lesquels je me propose de rechercher les conditions que doit avoir l'attelier, \* les qualités de la seuille, les soins que demandent les œuss ou la Graine; je suivrai ensin le Ver-à-Soye dans ses dissérens âges, dans ses dissérens états, depuis la couvée jusqu'à la fabrique du Cocon & à la ponte du Papillon. Je m'attache principalement à développer les causes des maladies auxquelles cet Insecte est le plus sujet, telles que celles des Muscardins, des Gras, des Jaunes, des Passis, &c. la cause une sois connuë,

¥ Vulgairem la Magnaguiér le remède devient plus aisé. Je mettrai à l'écart, pour ne m'attacher qu'à l'utile, les recherches purement curieuses & toute l'érudition qu'on peut voir sur ce sujet dans Malpighi, Leeuwenoek, & M<sup>r</sup>. de Reaumur. Dans les méthodes & dans les pratiques que je proposerai, je ne marcherai qu'à l'aide des observations, & appuyé sur des faits conformes & si multipliez, qu'il faudra quelques s'en tenir aux principaux, ou ne donner que des resultats.

Si, malgré cette attention, je ne suis pas assés heureux pour pénétrer les secrets de cet art, pour donner une théorie exacte & des méthodes infail-libles dans tous les cas, j'aurai au moins cet avantage de rendre publics & de transmettre certains procedés dont la bonté est garantie par un succès constant, & qui cependant sont resserrez dans un seul attelier, ou bornez dans des cantons particuliers, dans lesquels même la seule voye de la tradition ne les empêche point de tomber dans l'oubli; pour être très-connus dans ces endroits, ils n'en sont pas moins ignorez ailleurs.

C'est ainsi qu'on ne sçavoit pas à Castres, à Lavaur & aux environs, ce qui est familier chez nous à tous les Magnaguiers; sçavoir, qu'au tems de la muë, & lorsque le Ver est (a) alitté, on

<sup>(</sup>a) On dit que le Ver s'alitte pour telle mue, lorsque dans un certain tems il cesse de manger, & qu'il s'apprête à changer de peau.

doit se garder de le changer de litière, ni de le troubler le moins du monde, à moins de vouloir tout gâter. Des Magnaguiers d'Alais qu'on y envoya, détrompèrent les gens du païs de cette erreur & de bien d'autres; & depuis ce tems-là on tire un meilleur parti de la feüille de Mûrier, par les nouveaux soins qu'on prend des Vers-à-Soye.

Je viens de donner une idée du travail que j'ai dessein de faire, des précautions qu'il demande, & des matériaux que j'ai pour le commencer. Mais cet ouvrage paroîtroit sans doute trop précoce, s'il n'étoit que le fruit d'une ou de deux années d'application: il est certain qu'il seroit bien imparfait, & qu'il auroit souvent besoin d'être retouché dans la suite, s'il n'étoit bâti que sur les recherches d'un particulier. D'ailleurs, quoique j'aye recueilli un grand nombre de bonnes observations en consultant des personnes entenduës, quoique les conjectures que j'ai formées en consequence ayent merité les suffrages des gens du métier, je ne les regarde pourtant encore que comme des conjectures; au lieu que dans un ouvrage tel que celui-ci, il faudroit de verités si bien averées, qu'elles portassent la conviction avec elles; un sentiment particulier qu'on avance, ne peut devenir une règle de conduite & passer pour une maxime, ou un aphorisme, que lorsqu'il est constaté de façon à ne laisser aucun doute dans un esprit raisonnable.

Ces différens motifs m'ont engagé à supprimer mes Mémoires, jusqu'à de plus amples éclaircissemens; & je suis dans le dessein de les demander aux curieux de différens païs, qui voudront s'interesser au succès d'un ouvrage, que l'interêt public sera entreprendre. Je leur adresserai un nombre de questions, dont j'ai fait un modèle à la suite de ce projet; (a) elles rouleront sur toutes les parties de l'art d'élever les Vers-à-Soye. J'en enverrai des exemplaires, non-seulement dans les dissérens cantons de la Province, ou des Provinces voisines, mais même dans les endroits de l'Espagne, du Piémont & de l'Italie, dont les atteliers ont quelque réputation.

Je souhaiterois être en état de m'y transporter moi-même, de converser avec les Magnaguiers du païs, de visiter les atteliers, d'observer au moyen d'un Thermométre le degré de chaleur qui y regne &c. J'en tirerois un tout autre avantage que par la voye des questions écrites: Certaines circonstances des lieux qu'on examine, des personnes qu'on interroge & des réponses qu'elles donnent, font naître de nouvelles questions auxquelles on ne pensoit pas d'abord, & donnent lieu à de nouveaux éclaircissemens, qui auroient peut-être échappé.

<sup>(</sup>a) Ces questions paroîtront dans un cayer separé, lorsque la Province ju-

D'ailleurs, j'ai sçû que dans quelques-uns des endroits que je viens d'indiquer, on ne connoissoit point certaines maladies qui ravagent ici nos atteliers, & qu'il y en a d'autres où il n'en regne d'aucune espèce. Le meilleur moyen, sans doute, d'y remédier chez nous, seroit d'examiner dans ces païs, comment s'y comportent les Magnaguiers, de comparer leurs atteliers avec les nôtres; & ainsi de tout ce qui a du raport à leur manière d'élever les Vers-à-Soye, pour corriger ensuite & pour rectifier nos procedés par les seurs.

Ne seroit-il pas encore à souhaiter, que le Ministre, ou ceux qui sont chargez du commerce dans les pais étrangers, voulussent favoriser cette entreprise, & donner les facilités d'envoyer de pareilles questions & de les faire remplir dans les Echelles du Levant où nous avons des Consuls, & même d'en faire passer dans des endroits plus reculez des Indes Orientales où notre commerce s'étend. Les soyeries de ces pais ont été estimées de tout tems; les Vers-à-Soye, qui en sont originaires, y sont plus communs qu'en Europe, peut-être moins sujets à des maladies; c'est enfin le païs natal, le climat propre de cet Insecte; c'est là, ce semble, qu'il faudroit l'étudier: ne seroit ce pas puiser à une source plus pure, au lieu des ruisseaux, pour ainsi dire, de nos païs, gâtez ou alterez?

Quoiqu'il en soit, ce ne sera que sur les Mémoires qu'on voudra me communiquer, que je dresserai les miens, & que je les rectifierai, en confrontant les observations d'autrui avec mes observations propres, mes expériences, mes essais avec ceux qui me viendront d'ailleurs. Si le travail est au dessus de mes forces, je ne manquerai pas de personnes intelligentes pour les y associer: rien ne paroîtra qu'après avoir subi l'examen & la censure des gens du métier.

C'est à cette Illustre Assemblée & à ceux qui travaillent avec tant de zèle & de lumière au bonheur de la Province, à juger de l'utilité de ce Projet, & du choix des moyens les plus propres

pour l'exécution & pour la réussite.

## ESSAI

SUR LES MALADIES DES VERS - A - SOTE APPELLEZ LES JAUNES ET LES MUSCARDINS.

On a vû dans ce qui précède ceci, les raisons qui m'avoient déterminé à ne rien faire paroître encore de ce que j'avois recüeilli sur les Vers-à-Soye, ou sur la manière de les élever dans leurs differens états: quelques personnes ont cependant jugé (après la lecture qui a été faite

de cette espèce de programme dans'l'Assemblée pu? blique de la Societé Royale) qu'un simple projet ne remplissoit point suffisamment les vuës de l'Académie, & sur tout l'attente du public, qui desire des éclaircissemens actuels sur cette matière. Pour me conformer à ces vuës, pour satisfaire, autant qu'il me sera possible, le goût & l'empressement du public, je donnerai ici d'avance, un leger échantillon de ce que je n'avois fait que promettre, & je détacherai de mes Recüeils quelques observations sur deux des principales maladies des Vers-à-Soye, qui produisent ce qu'on appelle vulgairement dans nos cantons les Jaunes & les Muscardins. Je propose les bains d'eau fraîche, comme un très-bon remède pour les premiers, & je recherche ensuite la cause de la maladie des seconds. Je ne donne que des conjectures, sur lesquelles je recevrai avec plaisir l'avis ou la critique des personnes entenduës.

Les Bains d'eau fraîche pour les Vers-à-Soye appellez les Jaunes.

C'est sans sondement que quelques-uns croyent que les Jaunes ne dissérent point essentiellement de ces autres Vers malades qu'on appelle les Gras; que ce ne sont que deux affections ou plûtôt deux dissérens dégrés d'une même maladie; qu'en-

sin les Gras sont par rapport à la muë ce-que les Jaunes sont à l'égard de la (a) Montée, le Ver ma-lade resusant dans l'une & dans l'autre de changer d'état. Ce qui peut avoir occasionné cette méprise ou cette erreur, c'est que les Vers-à-Soye attaquez de l'une & de l'autre maladie ont cela de commun, qu'ils deviennent soibles, tardiss & languissans; de plus, leur couleur s'altère & se charge d'un jaune plus ou moins sale, plus ou moins soncé.

Cependant les Jaunes ne paroissent constamment que vers la fin de la Fraise, c'est-à-dire, lorsque l'Animal plein de la gomme résineuse qui donne la Soye, se dispose à la filer, lorsqu'il commence à Tourner, à devenir transparent; lorsqu'enun mot il est à la veille de grimper sur le rameau.

Au lieu que les Gras ne se déclarent qu'au tems des muës, quelquesois à toutes indisséremment; ajoutez à cela qu'ils ne s'alittent, ni ne se dépoüillent point comme les autres; ils rongent toûjours la seüille jusqu'à-ce que leur peau, qui ne peut plus les contenir, devienne tenduë & luisante; il se fait quelque effervescence, qui occasionne dans les humeurs une espèce de putrésaction; la peau du Ver creve, presque d'elle-même, il en sort une liqueur purulente & jaunâtre; il meurt ensin après

<sup>(</sup>a) On appelle vulgairement la Montée, ce tems de la vie du Ver-à-Soye où après avoir passé par toutes les muës, il grimpe sur le rameau pour siler sa Soye & son Cocon.

avoir rongé à pure perte la feüille de son maître.

Quoiqu'il en soit de la différence de ces maladies, dont on ne connoît pas assés le caractère pour en déveloper les causes (a) & les effets, il n'est

(a) Il est, en esset, assés dissicile de déterminer si telle maladie est produite par telle ou telle cause, tandis que peut-être il y en a plusieurs qui y concourent ensemble ou séparément. Cependant, en attendant que nous puissions avoir quelque chose de plus précis sur la cause des Jaunes, ou même des Gras, & que nous soyons mieux instruits par l'expérience & par les observations, je vais hazarder ce que je pense, appuyé sur les faits suivans.

Un habile Magnaguier, nommé Pantel, avoit des Vers-à-Soye distribuez dans plusieurs pièces: on ouvrit un jour, contre ses ordres, une senêtre pendant un vent chaud de sud-est, qu'on appelle vulgairement le Marin-blane: heureusement la senêtre qui étoit exposée à plein de ce côté, ne donnoit que dans un cabinet; tous les Vers-à-Soye qui s'y trouvèrent devinrent Gras; d'autres plus avancez surent Jaunes & périrent, & Maître Pantel m'assura qu'il n'avoit pas tardé à s'appercevoir du ravage.

J'exposai des Vers-à-Soye, bien sains & de différens âges, sur une fenêtre qui tourne au midi; ils y essuyèrent quelquesois le vent marin ou du sud, qui étoit toûjours chargé sensiblement de vapeurs: j'eus des Gras & des Jaunes, tandis qu'il n'en parut aucun dans une piéce attenante, exposée de même & sous le même dégré de chaleur, mais dont la fenêtre étoit bouchée.

Je citerois bien d'autres exemples, si ce n'étoit pas une chose averée que les deux sortes de vents, dont je parle, à quoi on peut joindre les broüillards, ont souvent causé des ravages dans les atteliers, ou qu'au moins les Magnaguiers s'en plaignent beaucoup. Or, les vents ne sont nuisibles, ni par euxmêmes, ce n'est qu'un air agité, ni par les vapeurs & l'humidité qu'ils apportent, comme on le verra; il resteroit qu'ils le sussent par les exhalaisons, ou les esprits volatils, dont les deux vents précédens, de même que les broüillards, sont certainement chargez.

J'ai toûjours soupçonné que les exhalaisons, soit celles que les vents apportent, soit celles qui s'élèvent immédiatement de l'attelier, produisoient parmi les Vers-à-Soye des Jaunes & quelquesois des Gras. Je suis souvent entré dans des atteliers gouvernez par des gens rustiques & entêtez: par tout où j'étois saisse d'une odeur désagréable de relent qui s'élèvoit, ou des Vers, ou de la litière, je ne manquois pas d'y trouver, tantôt des Jaunes, tantôt des Gras, ou il ne tardoit pas à en venir; ensorte que dans la suite je devinois, en entrant ce qui en étoit, avant même d'avoir jetté les yeux sur les tables des Vers.

Quoiqu'il en soit de ce soupçon, c'est une pratique approuvée par tout ce qu'il y a de Magnaguiers entendus, de tenir l'attelier de saçon qu'on n'y sente aucune sorte d'odeur, & d'avoir soin pour cet esset de l'aërer, de changer fréquemment la litière, de l'emporter loin, de nettoyer ensin, de balayer, pour que tout soit dans une grande propreté. A l'égard des vents, on peut voir dans la huitième observation de la pag, comment on peut se précautionner contre leur mauvais esset.

pas moins vrai que le même remède du bain que je propose, a quelque sois réussi sur l'autre, (a) que le succès en est cependant plus constant, plus assuré sur les Jaunes, & qu'ensin, on peut se promettre quelque avantage en faisant baigner les Vers malades soit en leur jettant de l'eau dessus, soit en les y plongeant entièrement.

Cette pratique a d'abord revolté quelques perfonnes, elle heurte même les préjugés communs; pour en constater cependant la bonté, & pour détruire les préjugés contraires, je vais rapporter des faits, qui établiront que les Vers-à-Soye, sains ou malades, ne sont point incommodez précisément pour avoir été moüillez; qu'ils peuvent même plonger entièrement pendant quelque-tems dans l'eau, sans y être étoussez; & qu'enfin le bain est très salutaire dans le cas de la maladie précédente; qu'il est capable de diminuer le nombre des malades, & de préserver ou de sauver un attelier insecté.

I. Pour raisonner sur les Vers-à-Soye, il faut, je crois, partir de l'état primitif de leur vie champêtre (sur lequel je reviendrai encore, en parlant

<sup>(</sup>a) C'est pour cela que je n'ai point sait difficulté de mettre les Jaunes indifféremment avec les Gras, & de comprendre ces derniers sous le titre des Jaunes, d'autant-mieux qu'ils étoient mêlez & confondus dans la plûpart des observations qui m'ont été communiquées, comme ils le sont dans le langage du vulgaire.

des

des Muscardins.) Il en est de ces Insectes comme des autres Chenilles, qui étant destinées à vivre dans les champs, sont par là quelquesois exposées aux dissérentes injures de l'air: or, nous avons vû certaines espèces de Chenilles, dont les essains prodigieux couvroient nos campagnes, & qui ne paroissoient pas d'un tempéramment plus robuste que nos Vers-à-Soye; elles soûtenoient cependant, plusieurs jours de suite, les plus fortes pluyes, sans que leur santé en parût alterée; (a) dès que le Ciel devenoit serein, elles se remettoient à brouter nos Chênes & nos Châtaigniers, & il ne paroissoit pas que leur nombre eût diminué, au moins sensiblement.

Il n'y a qu'un tems où le Ver-à Soye ait befoin d'être à couvert; c'est lors qu'il se met à siler sa demeure: la pluye pourroit déranger le travail, humecter le Cocon & saire perir l'Animal,

<sup>(</sup>a) La pluye, la gelée, la rofée, les grandes chaleurs, &c. ne tuent point les Chenilles, & si nous sommes quelquesois délivrez, comme par miracle, de ces rerribles fleaux, ce n'est que lorsque les œufs viennent à éclorre avant que les plantes qui leur fervent d'aliment ayent bourgeonné, ou lorsque précisément au tems de la muë, qui est pour le Ver un état de maladie & de langueur, il survient quelque intempérie de l'air, contraire à cet Insecte dans cet état seulement, ou enfin lorsque les Insectes qui font la guerre aux Chenilles, se multiplient plus que de coûtume, comme il arriva aux années 1741 & 1742. Nos Châtaigniers étoient menacez de la plus grande désolation ; nous vimes, avec surprise, une espèce de Scarabée ennemi des Chenilles, qu'on ne trouve que rarement les autres années, se multiplier celle-ci prodigieusement. Ce Scarabée (qui est d'une odeur fétide, pénétrante, qui se répand au loin, & dont la couleur, qui approche de celle des Cantarides, est d'un beau rouge-vert-doré, ) grimpoit rapidement sur les arbres, il saisissoit les Chenilles, les égorgeoit avec ses pinces, & sans s'amuser à les dévorer, il couroit à d'autres pour leur faire un pareil traitement,

qui s'y renferme, pour s'y métamorphoser: Mais le Ver-à-Soye, par une sage prévoyance, & comme s'il cherchoit à se précautionner contre un pareil accident, jette çà & là au-tour de lui une toile ou une bourre, qui garantiroit son logis, s'il étoit en plein air, & qui le met à couvert, si par ha-

zard il vient à pleuvoir dans l'attelier.

II. J'ai sçû que plusieurs Magnaguiers avoient donné à leurs Vers, dans des tems pluvieux, de la feüille de Mûrier toute dégoutante d'eau; les Vers étoient avancez, leur grand appetit ne permettoit pas de les laisser chomer. On ne s'est point aperçû que la moüillure eût produit sur eux aucun mauvais esfet; (a) on avoit cependant la sage précaution de changer au plûtôt la litière, de peur qu'elle ne s'échaussat & ne causat de la pourriture.

III. J'ai été témoin que des étages ou des tables, garnies de Vers-à-Soye, avoient été inondées pendant plusieurs heures de la pluye des goutières, c'est-à-dire, des tuiles cassées; l'eau, à la verité, ne faisoit que passer à travers les clayes, elle s'égoutoit sur le champ sans y séjourner; on changeoit

<sup>(</sup>a) Il ne s'agit ici, comme on voit, que de la moüillure. A l'égard des repas que le Vers-à-Soye prendroient avec une pareille feüille, il paroît par l'observation précédente, qu'ils n'en sont point incommodez lorsqu'ils n'en mangent que pendant un jour, & qu'ils sont dans la vigueur de l'âge. Dans d'autres circonstances, l'usage de la feüille moüillée occasionne peutêtre le dévoyement aux Vers, & produit des Gras parmi eux, comme bien des personnes le prétendent; c'est dequoi je n'ai point eu jusqu'à-présent de preuve bien certaine.

la litière & il n'arrivoit rien de fâcheux.

IV. Ce dernier fait semble être contredit d'abord par le récit que me fit une Femme des Cévénes. Ses Vers avoient été moüillez comme les précédens, & il périt les trois quarts de ceux que l'eau avoit touchez; mais il faut noter que cet accident leur arriva au tems de la muë, c'étoit la quatriéme; de plus, on ne jugea pas à propos de les troubler dans ce tems critique; la litière s'échauffa sans doute, ce qui est mortel pour ces Insectes, lors même qu'ils sont dans un état de vigueur & de santé.

V. Le Magnaguier d'un e de nos métairies avoit un lit de Vers-à-Soye qui posoit immédiatement sur le carreau; ensuite d'une grande pluye, l'eau perça dans le mur & inonda tout l'appartement; notre Fermier ne s'apperçut qu'une heure après de cet accident; il croyoit ses Vers noyez, il les ramassa, il les sit sécher, & il prétend qu'ils réussirent mieux que tous les autres.

J'ai sçû depuis que le même accident étoit arrivé dans un endroit du Vivarés: Les Vers-à-Soye d'une chambrée furent inondez par le débordement d'une Rivière; ceux de deux tables, qui avoient flotté dans l'eau, n'eurent d'autre mal que d'être retardez d'un jour de plus que ceux des

tables supérieures.

VI. Les Vers-à-Soye, en montant sur le ra-

meau, se déchargent par l'anus d'une matière supersuë, qui est liquide & rougeatre; lorsque cette déjection vient à tomber sur les plus paresseux, non seulement elle les salit, mais lorsqu'elle se séche, c'est une colle qui roidit les pieds & les anneaux de ces Vers & les rend inhabiles à grimper à leur tour; il faut leur épargner le chemin à faire, les appliquer un à un au haut du rameau, ce qui s'appelle en termes de l'art desmama, c'està-dire, sevrer. Plusieurs personnes ont hazardé de laver & de dégorger ces Vers dans un bassin d'eau \*Vulgairement fraîche; cela fait, on les retire sur un clayon \* ou évantaire, on les fait sécher quelques instans au Soleil, ils grimpent sur le rameau avec plus de vitesse que les autres, ils travaillent tout aussibien, sans qu'il paroisse que le bain les ait incommodez.

Levadou.

VII. Enfin, ce qui tranche toutes les difficultés sur ce point, c'est une expérience que j'ai faite après Mr. de Laliquière, un de mes Confrères dans l'Academie, qui a fait beaucoup d'observations sur les Vers-à-Soye, qu'il s'est fait un plaisir de me communiquer. Je remplis d'eau un grand bafsin, dans lequel je jettai cent Vers-à-Soye. Ceux de Mr. de Laliquiére étoient en Fraise, c'est-à-dire, qu'ils étoient prêts à filer, les miens étoient moins avancez; je pris ma montre, & à chaque minute je tirois un Ver de l'eau; ensorte que le centième

ou le dernier tiré trempa pendant cent minutes. Ceux qui passérent dans l'eau au-delà de vingt-minutes, restoient quelque tems au sortir de là, roides & sans mouvement; les derniers ne don-noient aucun signe de vie pendant demi-heure & leur engourdissement duroit en raison directe du tems qu'ils avoient plongé.

Le résultat de ces expériences sut tel que ceux qui n'avoient resté dans l'eau que 60 & quelques minutes, firent presque tous leurs Cocons; parmi ceux qui étoient entre 60 & 80 minutes, il y en eut quelques-uns qui ne purent pas soûtenir l'épreuve de l'eau; tous ceux ensin qui avoient

plongé au delà de 80 minutes périrent.

Il paroît donc assés certain que l'eau jettée sur les Vers-à-Soye qui se portent bien, ne leur causse aucune incommodité, & que même ils ne périssent point pour y avoir été plongez entièrement pendant quelque tems; mais il conste encore, par les faits suivans, que le bain d'eau fraîche a procuré aux Vers malades, aux Jaunes, & quelquesois aux Gras, une guérison presque subite; lorsqu'il a été donné à propos & dans des circonstances savorables.

I. Un Magnaguier d'Alais avoit une chambrée qui commençoit à être toute infectée de Jaunes: il soupçonna que le mal pouvoit provenir d'un feu ou d'une chaleur qui consumoit intérieurement

les Vers; le tems chaud & étouffé qu'il faisoit depuis quelques jours, le conduisoit à cette conjecture; la maxime des contraires \* lui vint naturellement à l'esprit; il eut recours à l'eau, quoi qu'avec répugnance, & comme à un dernier remède qu'on hazarde dans une maladie désesperée; il arrosa ses Vers à pleins sceaux; il inonda à deux ou trois reprises ses tables & sa maison: quand tout fut un peu égouté, il changea ses Vers de la litière, en leur jettant dessus comme à l'ordinaire de la feuille fraîche; quelques-uns des plus malades périrent, mais le reste de la

chambrée fur sauvé par ce moyen.

II. Combien de fois le hazard n'a-t-il pas procuré chez nous, ou aux environs, une guérison parfaite aux Vers-à-Soye, en qui les symptomes de la maladie précédente se déclaroient d'une manière peu équivoque? Nous avons plusieurs exemples de gens, qui desespérant de leurs Vers, les portoient soin dans les champs, ou les jettoient par les fenêtres sur un fumier; il survenoit à propos une pluye qui inondoit ces Vers languissans, ou il ne tomboit même que de la rosée, qui, jointe à la fraîcheur de la nuit, étoit un bain suffisant pour procurer la santé aux malades. Le lendemain ces Vers de rebut avoient repris une bonne couleur; les passans étoient surpris qu'on les eût jettez, on les ramassoit, & ils faisoient des merveilles.

III. Il n'y a pas long-tems qu'à Alais on jetta à l'eau dans le Gardon plusieurs clayons de jeunes Vers-à-Soye: leur couleur, qui commençoit à tirer sur le jaune, faisoit mal augurer pour les suites; on les jetta avec toute la litière, ensorte que sans se séparer, ils furent portez à environ cinq cent toises de là; quelques Lavandières furent à portée d'en tirer de l'eau une grande partie, & j'ai sçû de bonne part, que de tous ceux qu'on

avoit pêchez, aucun n'avoit manqué.

IV. Il y a deux ans qu'un pauvre homme de cette Ville avoit, comme bien d'autres, sa chambrée perduë par un air chaud & étouffé, qui quelquefois survient tout-à coup & que les Magnaguiers appellent la Touffe; (a) il jetta ses Vers dans de grands baquets d'eau fraîche, & les fit sécher après les avoir retirez; les Vers firent de de très-beaux Cocons & tout réchapa. Dans une chambrée de Mr. Gibert, célèbre Médecin de cette Ville, qui joint à un esprit d'observation, une longue expérience sur les Vers-à-Soye, on se contenta,

<sup>(</sup>a) Pendant ces Touffes, qui occasionnent une chaleur qui passe ordinairement le vingtième degré au-dessus du zéro du Thermomètre de M. de Réaumur, l'air est non seulement chargé d'exhalaisons que je croi nuisibles aux Vers-à-Soye, lorsqu'elles sont abondantes & plus dégagées des vepeurs ; mais le chaud qu'il fait est capable d'en élever de l'attelier même, s'il n'est point tenu proprement, s'il y a trop de litière, & si en même-tems il n'y a point d'ouvertures au plancher, par où les exhalaisons puissent s'échaper, ou des fenêtres du côté du nord, qui donnent passage au vent, & amenent la fraîcheur. Lorsque ces derniers moyens sont impraticables ou insuffisans pour se préserver des effets de la touffe & des exhalaisons, on peut avoir recours à quelqu'un des bains que j'ai indiquez ci-devant.

dans un cas approchant, d'arroser largement les murailles & le plat-fond tout au tour des Vers-à-Soye, qui furent par là bien éclaboussez; ce fut avec un succès pareil qu'on arrêta les progrès que faisoient les Jaunes.

V. Vers le même tems, un particulier avoit auprès d'Alais une chambrée de 25 onces de Graine distribuée dans plusieurs piéces & consiée à trois dissérens Magnaguiers, dont chacun avoit une partie séparée; il survint une tousse pendant un tems couvert; deux des Magnaguiers n'y sçûrent point de remède & leurs Vers périrent; le troisième s'avisa de transporter tous les siens à la cave; il les y rama, tout monta gayement sur les rameaux, il y eut des Cocons à soison, & cet expédient, qui étoit équivalent à un bain, dédommagea en partie le Maître de la perte qu'il sit sur le reste, qu'on ne voulut pas avanturer. (a)

(a) Ne pourroit-on pas mettre au rang des observations précédentes, un bain d'une nouvelle espèce, que je n'ai garde de conseiller, qu'on trouveroit trop violent pour de plus grands animaux, & qui cependant ne sit point de

mal à des Vers-à Soye qui étoient d'ailleurs sains & en bon état.

Mr. de Laliquière, que j'ai déja cité, avoit une chambrée de deux onces de Graine; il l'élevoit dans une grande pièce qui avoit des fenêtres du côté de la bise; le tems se rafraîchit au point qu'il gela dans l'attelier, où le Maître n'avoit point voulu faire de seu, pour voir ce qui en arriveroit, sans prétendre cependant pousser l'épreuve jusqu'à ce point, & ne soupçonnant pas que la gelée pût pénétrer dans l'attelier: un sceau qui étoit dans un coin se trouva pris sur la place avec des glaçons au-dedans: les Vers-à-soye devinrent tous roides & se replièrent en anneau. Les gens du métier consultez, on jugea le mal sans remède, & il sut conclu unanimement de tout jetter par les senêtres; on avoit déja commencé à le faire, lorsqu'il survint un Magnaguier qui ouvrit un avis plus prudent Le même cas lui étoit arrivé, & il avoit sauvé ses Vers en essayant de les rechausser peu-à-peu; on prit ce parti, les Vers-à-Soye reprirent vie, & il y eut ensore sur deux onces de Graine, dont on avoit jetté une partie des Vers; 140 liv. de Cocons.

VI. Enfin, ce que j'avois vû si bien réussir, je l'exécutai moi-même à dessein, il y a deux ans. J'étois dans une campagne où l'on élevoit des Versà-Soye; la plûpart avoient déja grimpé sur les rameaux & travailloient à leurs Cocons; le reste étoit tardif & languissant, d'une couleur jaune ou tânée, rien ne pouvoit les exciter; les fumigations qu'on n'avoit point épargnées, (a) n'avoient pû les tirer de cette langueur; je les voyois dépérir. J'en sis tremper une grande partie dans l'eau d'un ruisseau qui couloit tout auprès; au sortir de là, la plûpart étoient mollasses, applatis, presque sans mouvement; tout fut exposé au Soleil, & nous les vîmes se ranimer peu à peu, & grimper sur les rameaux qu'on leur présenta. Il est vrai que ce remède ne les sauva pas tous; & que les plus malades ne firent que des toiles d'Araignée, des chiques, des veloutés ou des Cocons mal nourris; on avoit trop différé le remède, le mal

<sup>(</sup>a) Presque tous les Magnaguiers sont dans l'usage de parsumer les Vers-à-Soye qui sont paresseux, soit à manger, soit à grimper sur les rameaux; il est vrai qu'ensuite du parsum, on les voit s'animer & sortir de leur inaction, parceque les sels que la sumée entraîne causent des irritations sur les parties dont le tact est plus délicat; mais il y a un excès à éviter: une sumée trop abondante & trop souvent répetée peut nuire aux Vers-à-Soye, qui n'éprouveroient rien de pareil dans les champs: quelques personnes du métier prétendent même être bien fondées à croire que c'est une des causes qui produisent les Gras & les Jaunes. Les Magnaguiers sensez se contentent d'allumer quelquesois & dans l'occasion, une poignée de thim ou de lavande, qui répande dans l'attelier une sumée douce, légère, & de peu de durée. Les garçons Magnaguiers, très-attentis à leurs interêts, vantent sur tout la sumée du jambon qu'on fait cuire à la poêle, parcequ'en livrant généreusement aux Vers-à-Soye tout ce qui s'évapore, ils s'accommodent volontiers de ce qui reste de plus grossier.

avoit trop empiré, pour qu'on pût attendre du bain le succès qu'il auroit eu, s'il eût été donné à propos. (a)

Il paroît par ces dissérens exemples, que la fraîcheur qu'on procure aux Vers-à-Soye, ou par le bain ou par quelqu'autre moyen équivalent, est non seulement très-bonne pour remèdier aux Jaunes & quelquesois aux Gras, lorsque le mal est déclaré: mais de plus il est très-probable que c'est un excellent préservatif contre ces maladies; aussi avons nous vû les Vers sains, dont j'ai parlé d'abord, & à qui le hazard avoit sait prendre le bain, se porter très-bien dans la suite: c'est peut-

(a) Voici d'autres observations qui méritent d'avoir place parmi les précédentes. Une Dame d'auprès d'Alais avoit des Jaunes; au lieu de les faire baigner dans l'eau, elle les jetta dans de bon vin. On remarqua que ces Vers, non seulement guérirent, mais que leurs Cocons donnèrent plus de Soye que les autres pe le sont communément. J'ai appris que deux autres personnes avoient traité ainsi leurs Vers dans un cas pareil, avec le même succès; l'un des deux se contenta de les arroser au lieu de les tremper.

Je vais rapporter un bain de vin d'une troisième espèce. Il y a actuellement ici une semme nommée Roquerol, qui va par ordre de la Cour en Alsace pour y établir des atteliers de Vers-à-Soye & le silage des Cocons, avec une troupe de Magnaguiers & de Fileurs de ce païs. Elle assure qu'elle fait toûjours rendre à une once de Graine plus d'un quintal de Cocons. Son secret consiste à jetter une sois seulement sur ses Vers, sains ou malades, & qui ont passé la quatrième muë, de la seüille de Mûrier, qu'elle sait tremper dans de bon vin,

& qu'elle répand sur les tables, tandis qu'elle est encore toute dégoutante. Les bains donnez avec du vin rentrent dans la classe des bains ordinaires, dont nous avons déja parlé, si on ne considére le vin que comme un liquide en général, qui, appliqué extérieurement au tour du corps de l'Animal, lui procure de la fraîcheur, s'insinuë à travers le tissu de la peau, & produit par là tous les autres essets du bain.

Mais le vin produit-il de si bons effets, indépendamment de sa qualité de vin? Je tiens pour l'assimative, jusqu'à ce que des expériences me prouvent que cette liqueur agit sur le Ver par les qualités qui lui sont propres, soit qu'il pénétre les pores de la peau, soit qu'il soit avalé avec la seuille; que par là ses effets sur les Vers sont plus grands que ceux de l'eau, & qu'à cet égard il lui est préserable; ce qui est une chose à examiner.

être encore pour cela, qu'on voit les Vers-à-Soye réussir mieux communément, toutes choses d'ail-leurs égales, dans les païs de montagnes que dans la plaine, dans une campagne aërée que dans les villes, dans les étages supérieurs que dans les rès-de-chaussée; l'air y a plus de vivacité, plus de res-soye, y sont ou chassées ou condensées, & par là leur effet est moindre, s'il n'est même entièrement détruit.

Ce que je viens de dire, en dernier lieu, de la fraîcheur, comme d'un excellent préservatif dans le besoin, ne convient pas généralement aux Vers-à-Soye, considerez dans tous leurs âges; une longue expérience a appris qu'il faut les tenir chaudement lorsqu'ils sont jeunes; on les hâte par là davantage, & les Vers hâtez avec prudence, réussissement mieux en général que les tardifs: on les met, pour cet esset, dans un endroit clos & près du seu; on a soin même de les tenir serrez, comme le sont à cet âge quelques espèces de Chenilles qui se renserment dans des nids ou dans des cellules que forment les plis d'une toile; ensin, on leur procure, autant qu'on peut, une chaleur convenable, qui est celle du (a) seizième

<sup>(</sup>a) Depuis l'impression du Mémoire de mon frère le Professeur sur les Versà-Soye, on a reconnu par l'expérience de plusieurs années, que le dix-huitième dégré du Thermomètre, comme terme ordinaire, donnoit trop de chaseur; celledu seizième, qui suffit pour faire éclorre la Graine, 2 été trouvée de beaucoup plus convenable, & Mr. de Laliquière, entr'autres, s'en est toûjours biens trouvé.

degré du Thermomètre de Mr. de Réaumur.

Cette attention dure tout autant de tems que les Vers-à-Soye sont sur les clayons; on n'appréhende point les tousses, soit parceque la saison est peu avancée, soit parcequ'il y a peu de litière, & qu'elle est ordinairement séche, soit enfin que le Ver ait moins de chaleur naturelle que lorsqu'il est plus gros & plus vigoureux; mais depuis environ la troisième muë jusqu'à la Montée, le danger de la touffe est plus grand, la saison est plus chaude, la litière plus épaisse & plus humide, la transpiration des Vers est peut-être plus abondante; les Magnaguiers habiles tiennent leurs Vers beaucoup plus clairs, ils changent fréquemment la litière, ils n'en laissent point dans l'appartement, tout y est propre, on n'y sent point d'odeur; on entretient pour la chaleur ordinaire celle du seizième degré, mais ce terme n'est point tellement fixe, qu'on ne puisse laisser aller le Thermomètre d'un dgré plus haut ou plus bas; une attention plus scrupuleuse seroit trop génante, & l'expérience a appris qu'elle est indifférente ou inutile.

J'ai dit, pour la chaleur ordinaire, parceque c'est le degré au quel on ramène ordinairement la liqueur du Thermomètre, c'est la règle de tous les jours: Mais selon l'exigeance des cas, si les chaleurs devenoient plus fortes, sans qu'on pût

les modérer dans l'attelier, s'il survenoit un tems couvert & orageux, on redouble de soin & de vigilance, on ouvre les fenêtres du côté du Nord, on arrose le pavé, on ne craint point de faire baisser le Thermomètre en deçà du terme; enfin, on a recours à quelqu'un des moyens précédens, soit pour prévenir le mal, soit pour y remèdier dès les commencemens; une demi-heure de négligence ou de délai causeroit un dommage qu'il seroit ensuite très-dificile de reparer.

On doit conclure de là, quelle conduite on doit tenir en général pour se garantir (a) des Jaunes ( sous lesquels, on a vû que j'ai quelquesois compris les Gras, parceque le vulgaire confond ces deux maladies, & qu'elles ont rapport au même remède.) Je réserve des détails plus précis, plus circonstanciez, & en même-tems mieux avérez, pour un autre ouvrage; je me suis principalement attaché dans celui-ci, à prouver d'abord, que les

<sup>(</sup>a) Quelque soin qu'on prenne des Vers-à-Soye, on ine doit pas se flater de n'en point perdre par maladie, ou par quelque accident; c'est dans la condition & dans la nature de tous les animaux : on sçait que dans les tems les plus sains, il meurt cependant bien du monde dans une ville qui est trèspeuplée; ce sont les maladies épidémiques qui font en peu de tems un grand ravage, qu'il faut s'appliquer à combattre. Si cependant, malgré tous les soins & toutes les précautions qu'on peut prendre, les Vers-à-Soye viennent à prendre mal lorsqu'ils sont encore fort jeunes, ce seroit trop hazarder que de s'amuser à les médicamenter; il est beaucoup plus sûr & plus court de mettre couver de nouvelle Graine, si on y est encore à tems, ou de se procurer des Vers déja éclos & de belle-venuë: les fraix que les premiers auront fait sont trop peu de chose pour qu'on doive s'y arrêter; tout le monde sçait que la grande dépense de feuille ne commence que vers la quatrième mue.

bains étoient très-propres, soit pour amender, soit pour arrêter la maladie précédente, lorsqu'elle étoit déclarée; il me reste à chercher quelle peut-être la cause qui produit les Muscardins: Je ne ferai pour cela que transcrire un petit Ouvrage que je présentai il y a quelque-tems à Mr. Le Nain, Intendant de la Province, qui m'avoit fait l'honneur de me consulter sur ce sujet.

## RECHERCHES

SUR LA CAUSE QUI PRODUIT LES MUSCARDINS.

Ous connoissons à Alais deux sortes de Muscardins; les premiers ou les plus communs se déclarent le plus souvent au tems de la Fraise. Ceux qui sont attaquez de cette maladie deviennent d'abord d'un rouge-sale, ensuite ils maigrissent, ils se desséchent & se couvrent peu-à-peu d'une seur blanche & farineuse; les uns, après avoir fait le Cocon, d'autres avant de le faire; ces derniers demeurent pendus au rameau par les deux pieds de l'anus & deux de ceux de la poitrine, le reste du corps plié en arrière.

La seconde espèce prend de même une couleur rougeâtre, qui devient ensuite d'un brun-sale; le Ver meurt avec son embonpoint, sans se dessécher, ni filer aucune espèce de Cocon.

Pour assigner au juste la cause de ces deux sortes de Muscardins, (qui ont assés de ressemblance, pour ne constituer qu'un même genre de maladie & ne dépendre que d'une même cause,) il faudroit un plus grand nombre d'observations, faites par des personnes attentives & intelligentes: Nos plus habiles Magnaguiers avoüent leur ignorance sur ce point, ou ce qu'ils en disent est si peu d'accord ou si mal appuyé, qu'on

n'y peut faire aucun fonds.

EDI

La plûpart attribuent l'origine des Muscardins à une Graine qui a trop vieilli dans le même païs, & c'est ce qui fait recourir de tems à autre, à des Graines étrangères; presque tous disent unanimement, que lorsque la maladie s'est déclarée dans quelque attelier, elle est contagieuse, elle se communique aux Vers-à-Soye qu'on sera l'année d'après, soit par les Graines, lorsqu'on se sert de celles qui sont provenuës de Vers qui avoient parmi eux des Muscardins, soit par les meubles, lorsqu'on fait servir la chambre & les tables déja infectées, sans avoir auparavant blanchi l'une & lavé les autres.

Mais voici des raisons qui feront, je croi, douter de la verité de ce sentiment, & qui semblent même le détruire.

I. Je connois des Magnaguiers, qui depuis trente ans qu'ils font des Vers-à-Soye, n'ont point eu de Muscardins, quoiqu'ils se soient toûjours servis de la même Graine, c'est-à-dire, de celle de leurs Cocons de chaque année, ou des œuss que pondent les Papillons de la même famille, dont ils perpetüent ainsi les générations dans un même attelier.

II. Les Graines étrangères les mieux choisses, ne nous ont pas toûjours garanti des Muscardins, même les premières années; nous l'avons vû entr'autres dans un attelier de la ville fort connu; tout y étoit neuf, la maison, les meubles, la Graine, jusqu'au Magnaguier; on eut pourtant beaucoup de Muscardins pour la première fois, quoique les Graines fussent venuës d'un endroit du Piémont, qui n'étoit nullement infecté.

Je n'ai garde cependant, de blamer l'usage où l'on est de renouveller quelquesois la Graine, de la faire passer d'un païs dans un autre; il en est sans doute de certains animaux, comme de la plûpart des plantes, qui prositent souvent par le transplantement; on a vû quelquesois de bons essets de cette pratique, sur tout lorsqu'on tire les Graines des païs de montagnes, dans ce cas il est inutile de recourir au Piémont ou à l'Espagne; les Graines de Valraugue dans le Diocèse d'Alais, celles de Portes, de Genoillac, dans ce-

lui d'Uzès, & de quelques autres endroits des Cévénes, leur sont comparables; j'ai même connu des gens qui s'en étoient encore mieux trouvez que de celles de Piémont. Je prétends seulement, que ce n'est pas un moyen suffisant & qui mette toûjours à coup sûr les Vers-à-Soye à l'abri de cette maladie.

III. Nous eumes dix années de suite des Muscardins à Sauvages, quoique, pendant cet intervalle, on eût souvent blanchi l'appartement, lavé les planches, les clayes, les colonnes, &c. qui servent à la construction des tables, & que tout eût été long-tems exposé à l'air. Il vint un nouveau Magnaguier qui rompit le charme, sans employer des Graines étrangères, ni de nouveaux meubles, mais en prenant des routes dissérentes, & les Muscardins disparurent entièrement.

IV. Un Magnaguier, digne de foi, me dit qu'il avoit eu l'année dernière beaucoup de Cocons sans aucun Muscardin, dans la même chambre avec les mêmes meubles qui avoient servi l'année d'auparavant à des Vers infectez de cette Maladie; il n'avoit fait cependant aucun apprêt, ni à la Chambre, ni aux meubles: J'ai deux autres observations pareilles à celle-ci, qui me sont venuës de dissérentes personnes.

V. Enfin, ce qui est encore plus fort, un autre Magnaguier très honnête-homme, & qui n'a-

voit aucun interêt de me tromper, m'assura qu'il s'étoit servi, il y a quelques années, d'une Graine provenuë des Cocons d'un attelier infecté de Muscardins; que cependant il avoit très-bien réussi, & qu'aucun de ces Vers ne sut attaqué de cette maladie.

Il resulte de ces faits, que les causes auxquelles on attribuë communément les Muscardins, ne le sont pas réellement; puisque d'un côté on les rencontre souvent, ou separées ou réunies, sans qu'elles produisent des Muscardins, (comme dans les Observations I. IV. & V.) tandis que d'ailleurs, on trouve quelquesois, (comme dans les Observations II, III.) des Vers attaquez de cette maladie, dans des atteliers où l'on ne peut soupçonner aucune de ces prétenduës causes.

On peut bien conclure après cela, que l'ancienneté de la Graine, & que l'infection qu'on lui attribuë, de même qu'à l'attelier & aux meubles, n'influent point dans la maladie des Muscardins, ou que ce ne sont pas au moins des cau-

ses suffisantes pour en produire.

Cette maladie ne seroit-elle pas plûtôt occasionnée par un air trop rensermé, ou peu renouvellé dans l'attelier, un air dont les qualités seroient par ce moyen vitiées ou alterées ? je l'ai au moins conjecturé depuis long-tems avec quelques Connoisseurs, parmi lesquels je pourrois citer un illustre Magistrat, qui réunit en lui des lumières superieures dans tous les Arts, & dont le suffrage en ceci est un bon garant, & mérite d'autant plus d'attention, qu'il s'est rendu familières toutes les parties de l'Art d'élever les Versà-Soye: je vai rapporter les raisons & les faits qui me servent de preuves, ou qui fortifient cette

conjecture.

I. Les précautions \* des Vers-à-Soye, avant de \* Voi.ci-devant filer leurs Cocons, marquent assés qu'ils sont destinez de leur nature à vivre à la campagne & en plein air, de-même que les Chenilles, avec lesquelles les Vers-à-Soye ont tant de raport & de conformité, qu'ils ne font ensemble qu'un même ordre ou qu'une même famille d'Insectes. Or nous ne voyons pas que les Chenilles soient sujettes à la maladie des Muscardins : il en seroit probablement de même des Vers-à-Soye, si on imitoit un peu plus dans l'éducation domestique la manière de vivre champêtre, ou celle qui se feroit en plein air, qui donne à tous les Insectes un temperamment robuste, & les préserve des maladies.

On doit, je croi, regarder comme une maxime certaine, que dans le gouvernement des Vers-à-Soye on doit approcher de celui de la nature, ou de celui auquel l'industrie des hommes n'auroit point de part : tout ce que doit faire

l'industrie, c'est de corriger, pour ainsi dire, en quelques endroits la nature, d'emprunter d'elle certaines choses, de temperer sa méthode par les nôtres; c'est-à-dire, d'éviter les inconvéniens (a) auxquels seroient exposez les Vers-à-Soye, qui vivroient dans les champs, & de leur procurer dans nos maisons les avantages dont ils joüiroient à la campagne, dont un des principaux est sans contredit un air sain, ou un air qui passe & qui se renouvelle à chaque instant.

Ce secours de l'air que le commun des Magnaguiers resule sans pitié aux Vers-à-Soye, leur est d'autant plus nécessaire, qu'ils sont ordinairement serrez entr'eux dans un petit espace, comme une multitude de malades qui seroient par tas dans une chambrée, où l'insection ne tarderoit pas à se communiquer. De plus les Vers-à-Soye sont couchez sur un espèce de sumier, ou sur une ma-

<sup>(</sup>a) Les principaux inconvéniens auxquels seroient sujets les Vers-à-Soye qu'on voudroit élever dans les champs en plein-air, & sur les Muriers, seroient de périr, tantôt par les chûtes, tantôt par les Oiseaux, ou par les Insectes qui leur feroient la guerre, souvent par la faim, lorsqu'ils ne trouveroient plus de feuille à brouter, ou qu'elle ne seroit point à leur portée; enfin, ils seroient interrompus & arrêtez dans leur travail par les injures de l'air, & on ne retireroit point, à beaucoup près, la même quantité de Cocons, que par l'éducation domestique; mais les Vers-à-Soye auroient en revanche tout ce qui est nécessaire pour former un bon tempéramment, & pour bien multiplier. Le froid, ni le chaud, le vent, la pluye, la rosée, &c. bien toin de les tuer, ne les rendroit pas même malades : les seules exhalaisons qui s'élèvent dans les tems couverts, celles que les vents & les brouillards apportent, pourroient leur être nuisibles; mais outre que leur corps seroit moins susceptible de ces impressions que ceux que nous élevons avec trop de délicatesse, ces exhalaisons ne séjourneroient point dans la même place, elles s'élèvent dans le grand air, où rien ne les retient; elles sont emportées par l'air qui se renouvelle.

tière toûjours prête à le devenir : ils sont enfin entourez, au-dedans & au-dehors, d'odeurs fortes & desagreables, capables d'affecter la délicatesse de leurs organes, & dont on ne peut corriger le mauvais effet qu'en donnant de l'air, qu'en le faisant souvent renouveller.

II. Bien des personnes de ma connoissance ont élevé une petite quantité de Vers-à-Soye, les uns dans des endroits qui étoient entièrement à découvert, d'autres sur des Mûriers élevez & sur du jeune plantier de pepinière, sans qu'ils se soient

jamais apperçûs d'aucun Muscardin.

III. Il y a deux ans que les Muscardins regnoient beaucoup chez nous: J'exposai environ trois cent Vers-à-Soye, dès leur première muë, sur une senêtre qui tournoit vers le Nord; j'en élevai tout autant sur une autre qui donnoit au Midi; les uns & les autres essuyèrent plusieurs sois le froid, le chaud, la bise, la pluse du jour & de la nuit. Je les ramai sur le même endroit, ils y sirent leurs Cocons; j'eus il est vrai, de part & d'autre, des morts & des malades, mais aucun Muscardin. (a)

<sup>(</sup>a) Sur la fenêtre du Nord il n'y eut qu'une seule espèce de malades, si cependant on peut donner ce nom à des Vers de taille ordinaire, pleins, sermes, & d'une belle couleur, qui, au tems de la fraise, resusèrent de grimper sur le rameau, & se racourcirent; c'est proprement ce qu'on appelle vulgairement les Porcs ou los Gorrones des Espagnols. Sur le total il y en eut un peu plus d'un tiers de cette espèce, qui ne travaillèrent point, ou qui ne sirent que des toiles d'Araignée: j'aurois peut-être évité cette maladie, si je ne m'étois point obstiné, quelque tems qu'il sit, à ne point changer le Ver de place. Cependant, malgré ce déchet, on peut regarder cet essai comme une

IV. Il y a trois ans que toute la chambrée de M<sup>r</sup>. Deleouze de la Blaquiére périt par les Muscardins, tandis qu'il ne perdit pas un seul de ceux qu'un Domestique avoit suspendus dans un grand panier sous la cheminée; on faisoit du seu à côté du panier, & l'air par conséquent se renouvelloit à chaque instant autour des Vers.

V. Le même M<sup>r</sup>. Deleouze avoit un vieux bâtiment tout crevassé & percé à jour; les Vers-à-Soye y faisoient des merveilles: il crut mieux faire de boucher tous les trous, de crêpir & d'enduire les murs, & ce sut la fatale époque des Muscar-

dios (a)

J'ai vû au contraire beaucoup d'atteliers décriez auparavant par les Muscardins: on les conjuroit pour toûjours, en pratiquant simplement des ouvertures, ou dans le toit, ou sur le plancher, ou en ouvrant du côté du Nord une large fenêtre.

asses bonne réussite; car lorsque sur une once de Graine on en retire cent livres de Cocon, c'est tout ce qu'on attend de plus savorable, & souvent on est très-content avec moins. Or, de compte fait, sur une once de Graine, qui contient environ 40000 œufs, il y en a pour avoir deux quintaux de Cocons, s'il provenoit un Ver & un Cocon de chaque œuf; on perd donc la moitié de ses Vers dans la plus grande réussite, & je n'en perdis qu'environ un tiers.

Sur la fenêtre du Midi il y eut principalement des Gras & des Jaunes. Donc le grand air peut bien empêcher les Muscardins, mais cela ne suffit pas pour prévenir, au moins sous nos toits, comme l'étoient ceux-ci, les Gras & les Jaunes; il faudroit de plus les préserver du marin, ou en corriger les mauvais effets, leur procurer de la fraîcheur, &c. Tous ces secours manquèrent aux Vers dont je parle.

(a) Le même cas précisément arriva, dans les mêmes circonstances, à

Mr. de la Bruguiére, Subdélegué de cette Ville.

On remarquera sur cela en passant, que les Versà-Soye réussissent mieux communément dans ces appartemens des Cévénes qu'on nomme Clède, où les Païsans sont sécher leurs Châtaignes. Ces piéces, bâties très-souvent à pierre séche, ne sont couvertes que de tuiles, qui laissent entr'elles une infinité d'ouvertures: on ménage encore dans l'épaisseur du mur un nombre de trous ou de soûpiraux pour laisser échaper la sumée, dont on se sert pour sécher les Châtaignes. Les Magnaguiers, avant de loger leurs Vers là-dedans, ont grand soin de boucher les trous avec des seüillages; mais contre leur intention il reste heureusement encore bien des trous & beaucoup de passages à l'air extérieur.

VI. J'ai vû réussir presque toûjours les Vers-à-Soye lorsqu'on n'en faisoit que fort peu, quoique l'appartement sût même bouché exactement; il y avoit de l'air sussissamment, vû la petite quantité

des Vers.

VII. Plusieurs Magnaguiers m'ont assûré qu'ils n'avoient jamais eu de Muscardins dans de grandes chambrées de quinze ou vingt onces de Graine, lorsqu'ils les élevoient dans de vastes appartemens, dont leurs Vers, quoique fort clairs, occupoient à peine le tiers; il y restoit une grande quantité d'air pur, qui pouvoit rafraîchir ou remplacer celui qui entouroit les Vers-à-Soye.

On sentira mieux la raison de ces deux dernières observations par l'expérience suivante, où l'on trouvera une analogie bien marquée entre les Insectes d'eau & ceux de l'air, ou ceux qui respirent l'air

en rampant sur la terre.

J'ai observé dans plusieurs Insectes d'eau, & même dans le menu Fretin, qu'ils mouroient en quelques heures dans un gobelet d'eau, lorsque je n'avois pas le soin de la renouveller tous les jours & même plus souvent, lorsqu'il y avoit ou plus d'Insectes ou moins d'eau. Je mettois une pareille quantité d'Insectes ou de Poissons dans un plus grand vase d'eau; ils vivoient sans languir sept ou huit jours dans la même eau; mais lorsqu'au lieu de cinq Fretins, par exemple, qu'il y avoit dans le grand vase, j'en mettois une trentaine, ces derniers étoient dans le cas de ceux du gobelet, à qui il falloit renouveller l'eau tous les jours, pour les conserver sains & en vie.

N'en seroit-il point de même de nos Insectes d'air

ou des Vers-à-Soye?

Ce n'est point, au reste, un manque d'air précisément, ou un air trop rarésié qui nuit le plus aux Vers-à-Soye; j'en ai appliqué quelques-uns à la machine du vuide, & sous un sort petit récipient; après que j'eus pompé l'air, je les vis encore brouter de bonne grace une seüille de Mûrier, & il ne me parut pas qu'ils en eussent été incommodez dans la suite. (a)

Ce qui rend malades nos Vers, ne viendroitil point de ce qu'ils respirent trop long-tems le même air qui les entoure? Cet air mêlé avec la matière de leur transpiration, qui forme autour d'eux une Atmosphère, ne deviendroit-il point par là trop grossier pour passer par les stigmates, ce qui gêneroit la respiration? ou bien ne contracteroit-il point par son séjour ou par ce mélange, quelque impureté, quelque malignité qui sût mortelle aux Vers-à-Soye, à peu-près comme l'eau de notre expérience, qui n'est point renouvellée ou qui est en trop petite quantité, tuë les Poissons & les Insectes d'eau?

Quoiqu'il en soit, on voit qu'en faisant renouveller l'air, en l'empêchant de croupir trop long-tems, on en procure qui est plus pur & plus sain, on écarte celui de l'Atmosphère de l'animal, qui auroit pû s'y altérer.

VIII. Une personne de ma connoissance avoit depuis long-tems des Muscardins à sa Métairie;

<sup>(</sup>a) J'ai sçû depuis, que Malpighi, Leuvvenoek, & Mr. Cotte avoient fait avant moi la même expérience avec le même succès. On en peut conclure que les Vers-à-Soye, comme bien d'autres Insectes, peuvent soutenir longtems une grande privation d'air, ou qu'ils peuvent vivre dans un air extrêmement rarésié; si donc, comme il est très-probable, l'air est une des causes générales qui influent dans les maladies des Vers-à-Soye, il ne leur nuira que par ses qualités; & entre ces qualités, celles qui résultent de la différente nature des exhalaisons, de leur quantité, de leur mélange, seront probablement les seules qui occasionneront différentes maladies.

il prit un nouveau Magnaguier, qui, sans changer d'appartement, sans rien blanchir ni laver, réussit au point de n'avoir pas un seul malade de cette espèce, dans les années même où ils regnoient le plus dans le voisinage. Ce Magnaguier étoit dans un usage que ceux qui l'avoient précedé ignoroient. Pendant les tems couverts & étouffez, ces tems d'orage qui font le désespoir des Magnaguiers ordinaires, où l'air, avec moins de ressort, est en même tems plus léger, plus engourdi, plus en repos, & enfin plus chargé de vapeurs & d'exhalaisons, notre Magnaguier, éclairé par une Phisique naturelle, ouvroit les fenêtres même celles du Midi, il perçoit le plancher, il en détachoit des planches, & s'il étoit immédiatement sous le toit, il en ôtoit quelques tuiles; après quoi il faisoit du feu au bas de l'embrasure des fenêtres, & au-devant de l'ouverture, pour purifier, disoit-il, pour ranimer l'air; c'étoit en effet un très-bon moyen pour le faire circuler, pour le renouveller continuellement dans l'appartement. (a)

J'ai connu deux autres Magnaguiers qui sont dans le même usage, & qui me manquent jamais leurs Vers-à-Soye: il y en a un même qui redouble les seux à mesure que le tems chaud & étoussé, ou plûtôt, que le danger de la Tousse augmente. On sent bien qu'alors le Thermomètre doit hausser ben

<sup>(</sup>a) On ne sçauroit trop recommander aux Magnaguiers une aussi excellente pratique, qui n'a point manqué jusqu'à-présent, que je sçache, contre les Muscardins: elle peut même tenir lieu quelquesois de toute autre, & prévenir plus d'un mal, sans être sujette à aucun inconvénient, si elle est employée par une main habile; car par ce moyen, en faisant circuler l'air, on procure une chaleur convenable, la litiére se desséche, on chasse les odeurs, les exhalaisons, ou l'on corrige leur malignité.

Le commun des Magnaguiers échoüe presque toûjours dans des occasions pareilles; ils bouchent tout avec une attention scrupuleuse, pour se préserver de l'humidité de l'air, ou de ses autres in. fluences; mais on peut dire d'eux, que la peur d'un mal, peut-être incertain ou facile à éviter,

les fait tomber à coup-sûr dans un pire.

IX. Enfin, dans toutes les chambrées où j'ai vû des Muscardins, j'ai toûjours remarqué que les appartemens n'avoient aucune ouverture au plancher, qu'ils n'étoient point enfilez par des portes ou des fenêtres, ou que les portes & les fenêtres étoient exactement bouchées; ainsi l'air ne pouvoit s'échaper, circuler, se renouveller; enfin, il y avoit une grande quantité de Vers bien serrez entr'eux, ils remplissoient les tables, celles-ci remplissoient l'attelier, on ne donnoit de l'air aux Vers que dans le beau du jour, & c'étoit encore avec mesure, en craignant d'en trop faire, & comme si on leur eût envié ce bienfait.

Ce seroit allonger inutilement cet Essai, que de reprendre ici, même en abregé, ce que j'ai dit sur les Muscardins: on a vû suffisamment dans le cours de mes observations, ce que je pense sur la

au-delà du seizième degré; mais ce degré n'est que le terme ordinaire, dont on peut au besoin s'écarter. Ainsi le Ver-à-Soye peut passer sans danger dans des températures bien dissérentes; nous lui avons vû soûtenir une grande fraîcheur & même un grand froid, lorsque nous en étions sur les Jaunes; ici il passe à une grande chaleur; ce n'est que par les circonstances, que le froid ou le chaud peuvent nuire aux Vers-à-Soye.

cause de cette maladie, & sur les moyens qu'on peut employer pour s'en garantir. Je n'ai donné, je le repète, que des conjectures que les personnes du métier sont libres de redresser & de corriger. On aura peut-être des observations à m'opposer qui paroîtront toutes pareilles aux miennes, dont les résultats cependant seront directement contraires: quelques-uns l'ont déja fait; mais heureusement j'ai toûjours trouvé qu'il leur avoit échapé des circonstances qui changeoient entièrement l'espèce, ou bien ils n'avoient pas saiss mes assertions dans toute l'étenduë que je leur donne; ensorte qu'il est arrivé jusqu'ici que les objections qu'on m'a faites, sont devenuës de nouvelles preuves de la vérité de ce que j'ai avancé.

On peut cependant objecter contre la théorie que j'ai tâché d'établir, que les Muscardins qui se déclarent quelquesois dès que le Ver est éclos ou à la première muë, marquent assés que cette maladie se communique par les Graines infectées, qu'elle est comme héréditaire dans les Graines de

certains atteliers.

Je réponds d'abord, que cette maladie ne dépend pas tellement des causes que j'ai déja assignées en parlant des Muscardins qui paroissent au tems de la Fraise, qu'elle ne puisse être produite par d'autres moyens, lorsque les Vers sont moins avancez en âge. Le mal peut avoir son origine dans les

soins mal entendus qu'on aura pris de la Graine, & entr'autres, si pendant l'hiver & au commencement du printems, on ne l'a pas gardée dans ue lieu frais (a). Il y eut, par exemple, des Muscardins l'année dernière avant la première muë, dans un grand nombre d'atteliers : j'avois en même tems remarqué qu'aux approches du printems il avoit fait quelques jours de suite une chaleur assés forte pour faire bourgeonner les Mûriers avant le tems ordinaire: les Graines qu'on ne tenoit point dans des endroits assés frais, commencerent peut être à tourner ou, comme on dit, à s'émouvoir : le froid qui revint empêcha les arbres de pousser des feuilles, on ne mit couver la Graine que deux ou trois semaines après; cependant elle s'étoit déja émuë par la première chaleur, ce qui n'avoit pû se faire sans qu'elle transpirât, sans qu'elle perdit quelque peu du suc nourricier de l'embrion, qui restoit par là plus desséché: il ne lui manquoit que quelques degrés de chaleur pour percer la coque, il s'y morfondoit en attendant, il n'y trouvoit plus la même

<sup>(</sup>a) On ne doit pas craindre de pécher en ceci par excès; le froid ni même la gelée ne portent aucun préjudice à la Graine. J'en exposai un nouet l'hiver dernier sur ma fenêtre, pendant deux ou trois nuits qu'il sit d'une assés forte gelée: le nouet étoit à côté d'un gobelet d'eau qui resta pris pendant tout ce tems. Ceux qui ne sçavoient point que les œus de Chenille, leur Crisalide, & quelques sois la Chenille elle-même, peuvent long-tems soûtenir les plus grands froids de ces climats, crurent ma Graine gelée: je la mis couver cependant & je la sis éclorre à la chaleur naturelle de l'air, qui sut pendant quelques jours aux seize, dix-sept & dix-huitième degrés du Thermomètre de Mr. de Réaumur; tout perça heureusement, & cette Graine réussit comme selles qu'on hiverne avec le plus de soin.

quantité de nourriture, ou ce peu de liqueur dans laquelle il nage & qui contribuë sans doute à le rendre souple, sain & vigoureux.

Mais sans m'écarter des conjectures que j'ai déja avancées, les Muscardins hâtifs ne seroient-ils point produits par les mêmes causes que ceux qui viennent plus tard? il suffit pour cela que le Magnaguier ait trop resserré ou enveloppé ses Graines pendant la couvée artificielle. La couvée n'est jamais sans quelque transpiration qu'il faudroit peutêtre laisser évaporer; aussi les Magnaguiers qui se piquent d'être bons couveurs, ne manquent pas de tenir leur Graine lâche & éparpillée, d'ouvrir le nouet de tems à autre, de l'aërer souvent & à propos, de procurer en un mot à leurs œufs, une partie des avantages qu'ils auroient s'ils étoient pondus sur les arbres à la campagne. Enfin, le Magnaguier peut avoir tenu la même conduite pour ses Vers déja éclos, qu'on garde communément dans de petites boëtes.

Dira-t-on encore que les Magnaguiers ne changent point de méthode, que leurs soins sont à peuprès les mêmes chaque année pour la couvée & pour l'éducation, que cependant les Muscardins

regnent plus ou moins selon les années?

Je réponds que cela n'est point dans l'exacte verité: les Magnaguiers se règlent sur le tems, & par le sentiment qu'ils ont du chaud, du froid & de la température de l'air (a); or cette temperature change d'une année à l'autre; & en conféquence, lorsque pendant une saison des Vers, le froid, le vent, le tems couvert regnent plus que dans une autre, le Magnaguier imprudent ne manque pas aussi de fermer davantage & de boucher à toute outrance: il fait consister le fin de son art à priver plus que de coûtume ces Insectes des influences salutaires de l'air, ce qui, joint à d'autres sautes qu'il peut commettre, & aux défauts qui peuvent se rencontrer dans la construction de son attelier, détermine la maladie, & hâte la mort des Vers-à-Soye.

J'ajouterai ici en finissant, qu'à l'égard de la contagion des Muscardins, s'il y en a quelqu'une, ce n'est je pense qu'une contagion d'exemple, je veux dire que les Magnaguiers ne se départent point des traditions qu'ils ont reçûës, des maximes qu'ils ont apprises, des pratiques qu'ils voyent en usage, pratiques que le hazard fait à la verité réussir quelquesois, & qui seroient peut-être fort bonnes si les Magna-

<sup>(</sup>a) Cettte règle seroit très-bonne si elle étoit bien entenduë, si on n'en faisoit point de mauvaises applications: elle seroit encore moins fautive, si au lieu du sentiment qui varie selon que le corps est disposé, on se servoit d'un Thermomètre, ou même d'un godet, dans lequel un mélange de beurre & d'huile commençant à se sondre par la chaleur du seizième degré, marque-toit cette chaleur précise, & tiendroit lieu de Thermomètre aux Païsans; ce mélange, devenu entièrement clair & coulant, marqueroit une plus grande chaleur.

guiers sçavoient les varier selon le tems, les lieux, & les autres circonstances. Enfin, les Muscardins se perpetuent dans les atteliers, parceque les Magnaguiers suivent aveuglément la même routine ou les mêmes erreurs.

## -el esseminios el F I N.

A Financial wires doing pour commente , at our con-

mer qui souveix le renconner dans la confinie

tion de von enclier, determine la maladie, et.

-lado a no y lie, embrealud, sab nomanos

qu'une, ce n'elt je nense qu'une contagion

no slike enclinate con trace mongraph

and the a sa verife reutile auciquesors, 85

parisust enion, electron moust elle tenolimitate de la contractione

ness was the gold-lightly has pay of our notification for design of the court of th

day ru, and the part of it is couldn't a mornecon unt plus gon to

ches, des mexicas conte contespules, des pra-

figuet out le voyent en niage, praniques que le

ter agency of the plant on the

al ob brond lang , in